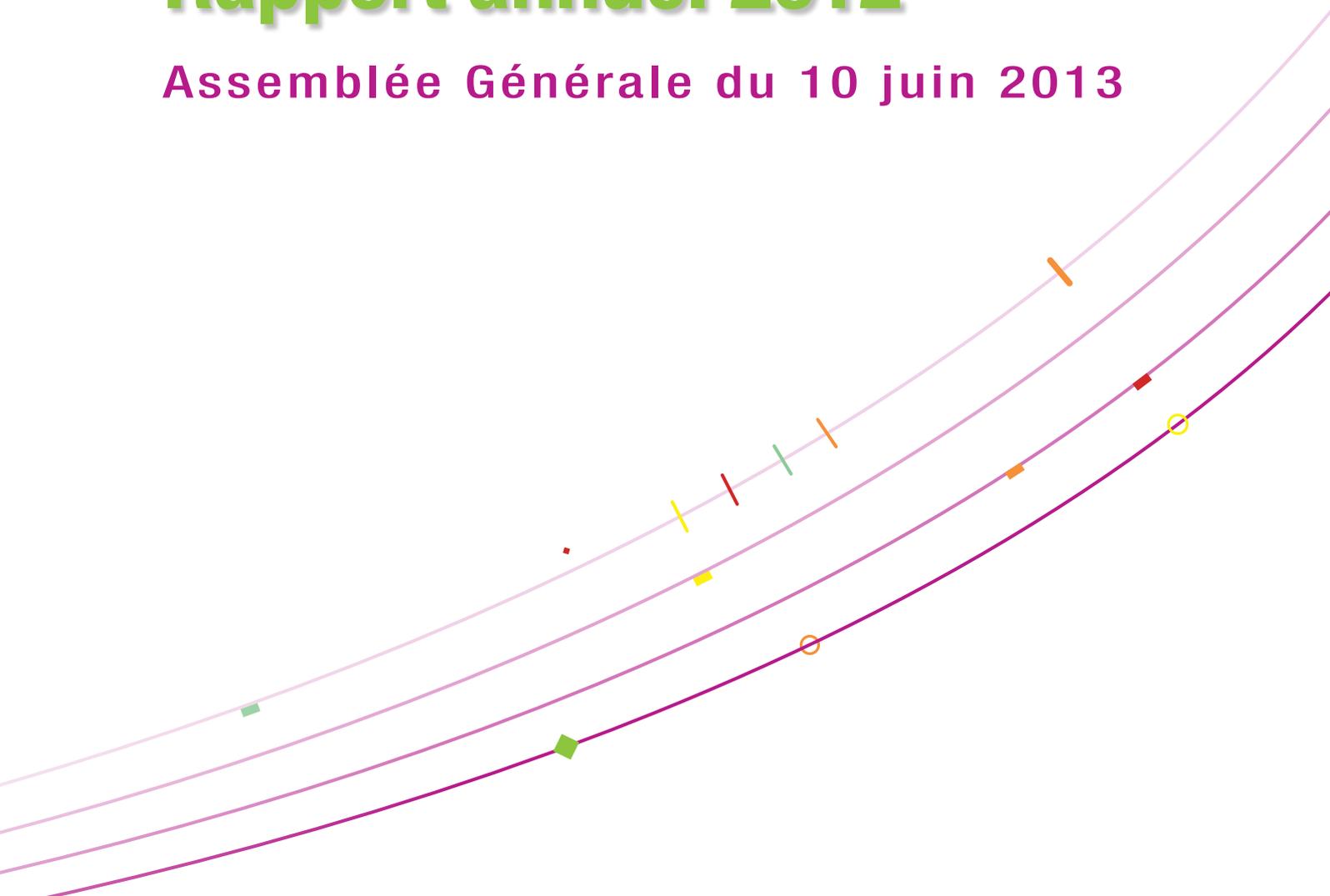


# Rapport annuel 2012



Assemblée Générale du 10 juin 2013



**Adapei**  
du Rhône



# SOMMAIRE

---

<b>RAPPORT MORAL 2012.....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ STATUTAIRE 2012 .....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2012.....</b>	<b>9</b>
<b>RAPPORT ACTION GESTIONNAIRE 2012 .....</b>	<b>25</b>
<b>RAPPORT DE GESTION 2012.....</b>	<b>41</b>
<b>COMPTES ANNUELS 2012 .....</b>	<b>45</b>
<b>ORIENTATIONS POUR 2013.....</b>	<b>53</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>55</b>



# RAPPORT MORAL 2012

---

*Marie Laurence MADIGNIER, Présidente*

Pour la deuxième année consécutive, l'Adapei du Rhône s'est inscrite dans les axes de son projet pluriannuel d'orientation que nous avons adopté en 2011.

J'en présenterai ici quelques points saillants qui ont particulièrement coloré notre année.

## **L'innovation dans la conception des projets**

Nous le voyons venir progressivement depuis plusieurs années, les conditions dans lesquelles nous développons nos projets ont changé radicalement :

- ▶ Parce que les connaissances médicales et éducatives s'affinent de jour en jour, nous pouvons concevoir des projets plus étroitement adaptés aux besoins des personnes que nous accueillons, tant dans la conception et l'aménagement des locaux, que dans le type d'accompagnement proposé... C'est le cas des unités pour personnes handicapées vieillissantes qui viennent d'ouvrir au foyer de l'Orée des Balmes à Sainte-Foy-Lès-Lyon ou pour celui de Meys en cours de projet. Il en est ainsi pour les places d'ESAT pour autistes à la Goutte d'Or ou pour les deux établissements spécialisés pour personnes avec autisme en projet de reconstruction : FAM La Rose des Sables au Bois d'Oingt et IME Pierre de lune à Saint-Priest.
- ▶ Il nous a fallu aussi trouver des solutions plus créatives dans une période où les moyens financiers sont comptés. C'est ainsi que l'Association a complètement repensé et partiellement autofinancé le projet de foyer pour personnes avancées en âge dans les Monts du Lyonnais, afin de trouver avec le Conseil général une issue favorable à ce besoin crucial dans ce secteur. Ce projet dont nous avons beaucoup parlé en 2012 est entré dans sa phase de conception opérationnelle.
- ▶ Il nous a fallu enfin dégager des marges d'économies pour poursuivre le développement de ces actions et c'est le sens de la réorganisation des services administratifs par la centralisation des fonctions support « paie » et « comptabilité » préparée en 2012 et qui se met progressivement en place à partir de la fin de cette année.

## **La santé et l'accompagnement de nos enfants**

La « prévention » tout d'abord qui a connu une accélération au travers d'un partenariat renforcé avec le réseau bucco-dentaire du Dr Eric-Nicolas BORY, afin d'aller au delà du soin et former des référents chargés de porter, dans chaque établissement, ce souci d'éducation préventive de nos résidents.

Le « diagnostic » constitue également une piste d'approfondissement dans laquelle nous nous sommes engagés au travers d'un partenariat formalisé avec le Pr Vincent DESPORTES, et des contacts nourris avec le Pr Patrick EDERY, tous deux basés à l'hôpital Femme Mère Enfant à Lyon.

L'année de l'autisme a donné lieu à un certain nombre de conférences, et à un colloque spécifique à Lyon en fin d'année 2012. Nous avons pu mesurer à quel point les progrès de la médecine éclairent progressivement les mécanismes en cause, et les formes d'accompagnement qui peuvent permettre aux personnes avec autisme de mobiliser au mieux leurs capacités ; et du fait que nombre de nos établissements accueillent ces personnes, enfants ou adultes, l'Association a décidé d'initier une réflexion pour harmoniser les pratiques, à partir des retours d'expérience interne et externe à l'Association.

Ce qui est vrai et possible pour l'autisme l'est sans aucun doute pour toutes les autres formes de handicap mental que nous accueillons à l'Adapei du Rhône : aussi, il y a vraiment lieu de penser autrement l'accompagnement spécialisé de chacun, à partir d'un diagnostic plus précis, par une adaptation des méthodes d'apprentissage connues, et en faisant un lien entre handicap mental et santé ordinaire pour prévenir et améliorer l'épanouissement de nos enfants.

Ces diverses questions ont été au cœur de l'activité de la Commission Médicale Associative et du groupe professionnel d'« articulation des soins ». Le Conseil d'accès aux soins & santé composé majoritairement de parents s'inscrit en complémentarité des professionnels, car la santé ne s'arrête pas aux portes d'un établissement.

## **Les Conseils à la Vie Sociale et la participation des personnes handicapées**

Ces derniers mois ont été marqués par le renouvellement des membres des Conseils à la Vie Sociale. Ce fut l'occasion de faire un bilan avec les parents représentant l'Association dans ces Conseils, de voir les points à améliorer, et plus particulièrement celui de l'accueil des nouveaux parents par d'autres parents.

Ce fut également l'occasion d'un regard croisé avec l'évaluation interne en cours, et la façon d'appliquer le principe de participation de l'utilisateur tel que défini dans la loi de 2005. Une stagiaire nous a aidés à regarder comment des associations amies sur le département procédaient avec des résidents aux handicaps proches de ceux de l'Adapei du Rhône.

Nous avons commencé à élaborer des textes en « facile à lire et à comprendre » avec des ouvriers d'ESAT et fait le lien avec des pratiques participatives en cours dans les ateliers, sans oublier la formation.

Il ne s'agit pas de plaquer sur nos établissements un modèle de participation décalqué sur celui des personnes âgées ou plus faiblement dépendantes, mais de trouver, de façon adaptée à chaque structure, l'étape à franchir pour progresser dans cette participation. En effet si le travail engagé par les professionnels a permis à nos enfants de passer de bénéficiaires à usagers, il s'agit maintenant de les faire passer progressivement d'usagers à citoyens.

Nous qui revendiquons une accessibilité pour les personnes handicapées mentales dans la Cité, comment la mettons-nous en œuvre au sein de nos structures ? Nous avons identifié ici des marges de progrès et un champ d'expérimentation et d'innovation susceptibles de faire progresser toute notre Association, avec l'ambition de faire faire un pas à chacun, de façon pragmatique, dans l'appropriation de son quotidien et de sa Vie.

## **L'Action Associative : bénévolat et proximité**

Nous nous sommes attelés à un chantier que nous savons compliqué. Toutes les associations ont du mal à renouveler leurs bénévoles, à cerner les besoins et à adapter les actions...

Le congrès UNAPEI de Besançon, particulièrement orienté vers les jeunes parents, la Journée de l'Action Associative à l'automne, le renouvellement de nos programmes d'activité... ont donné plus de visibilité sur nos actions, nos lieux d'échange et d'engagement... C'est ainsi que nous avons pu accueillir quelques nouveaux pour encadrer les loisirs d'ALOVA et pour renforcer les actions d'accessibilité.

Des formations ont été initiées, une palette de réunions thématiques plus variées a été proposée, les groupes fratrie sont vivants... mais le nombre de personnes touchées par ces propositions reste toutefois limité.

Nous nous sommes particulièrement attachés à concevoir des documents de communication plus conviviaux car l'Action Associative c'est surtout de la convivialité, mais c'est aussi une solidarité de proximité où nos associations affiliées excellent sur des territoires ruraux bien délimités dont nous devons nous inspirer.

Nous allons donc poursuivre cette démarche engagée pour remailler les territoires plus « urbains », pour favoriser les relations entre parents avec les établissements afin de renforcer la vitalité de notre Action Associative.

Action Associative de proximité, qualité de l'accueil et de l'accompagnement de nos enfants dans les établissements, préparation de leur accessibilité à la Cité, voilà les piliers qui ont guidé nos actions pour cette année 2012.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ STATUTAIRE 2012

---

Bruno LE MAIRE, Secrétaire Général

Pendant l'année 2012, les Instances statutaires ont été convoquées :

- ▶ **Le Conseil d'Administration** : 5 réunions réunissant tous les membres du conseil. Leur participation a toujours été supérieure à 80%.
- ▶ **Le Comité Opérationnel** : le *Comité Opérationnel* est l'instance compétente agissant par délégation du *Conseil d'Administration* pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement : du projet d'établissement, du règlement de fonctionnement, du budget annuel de fonctionnement, des comptes administratifs.

Depuis le Conseil d'Administration du 14 juin 2012, le *Comité Opérationnel* a été scindé en deux Comités :

1. *Comité Opérationnel* validant les **Budgets Prévisionnels et Comptes Administratifs** : 2 réunions auxquelles tous les Administrateurs parents délégués étaient présents.
  2. *Comité Opérationnel* validant les **Projets d'Etablissement** : la première s'est tenue en décembre 2012, tous les Administrateurs parents délégués étaient présents. Trois projets d'établissement ont été validés : CAMPS Polyvalent Lyon 9<sup>ème</sup>, SESSAD L'Alliance et Structure dédiée à l'accompagnement par le travail de personnes présentant des Troubles Envahissants du Développement au sein du complexe de la Goutte D'or.
- ▶ **Le Comité Action Associative** : 5 réunions auxquelles tous les Administrateurs délégués étaient présents à plus de 80%.

Le *Comité Action Associative* est l'instance compétente agissant pour proposer la définition d'une politique concertée et construite respectant les engagements du Projet Associatif et du Projet d'Orientation de l'Association, plus particulièrement sur le volet Action Familiale Associative en faveur des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Il rédige un document de synthèse présenté en Conseil d'Administration pour approbation.

En 2012, le Comité Action Associative a réfléchi en particulier à l'organisation géographique de l'action associative et à la rédaction de documents de présentation des Conseils de la vie sociale (CVS) en Facile à lire et à comprendre pour les personnes handicapées mentales.

- ▶ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : 8 réunions dont tous les membres parents étaient toujours présents.



# RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2012

---

*Renée MÉRIAUX, Vice-présidente à l'Action Associative*

*Nicolas BORDET, Directeur de l'Action Associative*

## INTRODUCTION

L'Adapei du Rhône est une association de parents et d'amis qui agit pour que toute personne déficiente intellectuelle dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement adaptée à sa situation, son âge, sa capacité d'intégration et puisse prendre place le plus harmonieusement possible dans un environnement trop souvent inadapté. Ainsi, aux côtés d'une fonction gestionnaire qui poursuit son déploiement et participe à la mise en œuvre du projet associatif, l'Action Associative apporte des services complémentaires aux personnes handicapées et à leurs familles et sensibilise le grand public pour faire changer les mentalités.

L'Action Associative crée le lien indispensable et la proximité nécessaire entre l'Association, les familles et les personnes handicapées. Elle regroupe différentes activités : l'accompagnement des familles, les activités dédiées aux personnes handicapées, l'engagement des parents bénévoles au sein des commissions, la collaboration avec les établissements, la recherche de financement et les aides apportées par l'Association, les liens avec le réseau partenarial, la communication et les événements.

Au cours de l'année écoulée, l'Adapei du Rhône a poursuivi ces engagements qui remontent à la création de l'Association. Ce rapport d'activité est l'occasion de présenter le travail réalisé par l'Action Associative sur l'année 2012 et les perspectives pour 2013. Ces dernières concrétisent les choix associatifs au service des personnes handicapées et de leurs familles, mais aussi les actions à entreprendre pour sensibiliser les familles au fait associatif, au sens de l'adhésion et à l'engagement bénévole.

### 1. L'accompagnement des familles

#### **L'information, le conseil et l'orientation des familles**

Au siège de l'Association, l'information, le conseil et l'orientation des familles sont assurés par la conseillère technique en lien avec des parents bénévoles au siège de l'Association. En fonction de la nature de la demande (procédures à suivre, droits des personnes handicapées, aides existantes, diverses solutions possibles, situations d'urgence...), un accueil personnalisé est proposé aux familles qui le demandent.

L'équipe est fréquemment confrontée à des situations difficiles. Les familles sont souvent à la recherche de personnes compétentes et disponibles à qui se confier. L'impatience des familles, voire leur mécontentement, sont tout à fait compréhensibles et doivent être pris en considération. Ainsi, l'accueil des familles est un des axes forts du Projet d'orientation 2011-2014 de l'Adapei du Rhône.

## L'animation locale de proximité

Ancrées dans la recherche d'un accompagnement et d'une solidarité de proximité, les associations affiliées à l'Adapei du Rhône développent des initiatives destinées à soutenir les familles et favoriser la vie sociale des personnes handicapées. Tout au long de l'année, elles organisent des rencontres et des activités pour les familles adhérentes et les personnes handicapées de leur secteur :

- ▶ L'AHSOL pour le secteur de Givors et Mornant,
- ▶ L'AGIHB pour le secteur de Thizy et Amplepuis,
- ▶ L'Association des Monts du Lyonnais.

Les mêmes objectifs sont poursuivis par les associations partenaires de l'Adapei du Rhône qui sont impliquées soit autour d'un handicap spécifique (Trisomie 21 GEIST Rhône et Autisme Rhône) soit de manière locale (l'Association Soleil à Soucieu-en-Jarrest).

Au niveau du Grand Lyon, l'Action Associative est divisée en trois secteurs géographiques (Lyon, Ouest et Est). L'objectif des secteurs est de proposer régulièrement des rencontres pour les familles adhérentes et les bénévoles. Face aux difficultés rencontrées par les secteurs pour investir de nouveaux bénévoles et mobiliser les familles, une réflexion a été lancée en 2012 pour proposer une nouvelle organisation territoriale de l'Action Associative, cohérente avec l'organisation territoriale des établissements. Convaincue que c'est au niveau local que la convivialité et les échanges entre les familles doivent être développés, l'Association souhaite mobiliser de nouveaux bénévoles pour renforcer les équipes existantes et assurer une mission d'écoute aux demandes des familles, tout en tissant des liens de proximité avec elles, mais aussi avec toutes les instances représentatives de leur commune ou quartier (mairies, centres sociaux, cabinets médicaux, etc.).

***Vous l'avez compris, nous nous orientons vers une réorganisation des secteurs du Grand Lyon et nous voudrions rendre un hommage tout particulier à deux bénévoles exceptionnelles, Jacqueline GIANQUINTO et Colette ISLER, qui, respectivement sur Lyon et Lyon-Ouest, ont inlassablement donné sans compter de leur personne et de leur temps pour créer du lien, pour informer sur le handicap, pour soulager les familles, dans le cadre de leur activité de responsables de ces secteurs géographiques au sein de notre Association.***

***Colette ISLER et Jacqueline GIANQUINTO, deux personnes qui, par leur chaleur humaine, leur sens du contact et leur dévouement, ont été pleinement « bénévoles » pour que les personnes en situation de handicap mental et leurs familles connaissent notre Association et puissent la rejoindre.***

***Colette et Jacqueline, UN GRAND MERCI À VOUS DEUX***

## Les rencontres thématiques

Pour répondre aux attentes des adhérents et plus largement à celles des familles de notre réseau, l'Action Associative organise régulièrement des temps d'échanges et de rencontres. Deux rencontres ont été organisées en 2012 :

- ▶ Le jeudi 29 mars, la projection du film « *Se passe-t-il quelque chose en MAS ?* », réalisé par Christian CUTZACH, a été suivie d'un débat avec les familles et les professionnels. 80 personnes se sont retrouvées pour l'occasion à l'Espace Sarrazin.

- ▶ Le mardi 20 novembre, la soirée ciné-débat autour du thème « *Bienveillance ou construction de la confiance* » a réuni 50 parents et professionnels à l'Adapei du Rhône. La projection du film réalisé par le Réseau Lucioles dans six établissements accueillant des personnes atteintes d'un handicap mental sévère a été suivie d'un débat animé par Jean-Marie LACAU.

## **Des rencontres pour les parents de jeunes enfants et leurs fratries**

Organisées par Catherine MOREY, ces rencontres sont plus spécialement destinées aux familles dont l'enfant est accueilli dans un Institut médico-éducatif (IME) de l'Association et aux adhérents ayant un enfant de moins de 20 ans. Une rencontre pour les parents et une rencontre pour les frères et sœurs, autour d'un thème qui peut être commun ou différent, sont organisées sur un même site. Ces rencontres se déroulent deux fois par an :

- ▶ Samedi 17 mars, « *Un temps pour se rencontrer, un temps pour échanger...* », thème de la rencontre qui s'est tenue à l'IME L'Espérance
- ▶ Samedi 17 novembre, sur le thème « *Comment envisager le passage de notre enfant de l'IME à un établissement pour adulte ?* » à l'IME Le Bouquet

## **Les rencontres pour les fratries adultes des personnes handicapées**

Depuis 2009, deux ou trois fois par an à l'initiative de Pascale BERNARD-LACOUR, ces rencontres permettent aux frères et sœurs d'une personne handicapée mentale d'aborder des thèmes qui sont choisis par le groupe :

- ▶ Jeudi 17 janvier, « *L'avenir de mon frère ou de ma sœur handicapé(e) : projet réfléchi ou obligation assumée* »
- ▶ Jeudi 11 avril, « *La fratrie dans l'établissement accueillant votre frère ou sœur handicapé(e) : place et rôle ?* »

Depuis 2012 et le déménagement de Pascale BERNARD-LACOUR dans un autre département pour raisons professionnelles, la *Commission Frères et sœurs d'un adulte handicapé* est animée par Marjolaine CHEVALIER en 2013.

## **Le groupe de parole : « *Le handicap, parlons-en* »**

Initié en 2011 à l'initiative de Catherine MOREY, un espace de rencontres et de partage d'expériences, est proposé aux parents d'enfants et d'adolescents en situation de handicap à la MJC (Maison des jeunes et de la culture) Monplaisir à Lyon 8<sup>ème</sup>. L'action est soutenue par la CAF (Caisse d'allocations familiales) du Rhône dans le cadre des actions du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).

Les soirées sont animées par Françoise HOUDAYER, psychologue spécialisée dans l'annonce du handicap et l'accompagnement de personnes handicapées et des familles d'enfants handicapés. Six rencontres ont été organisées en 2012 autour de thèmes variés : « *Handicap et parcours scolaire* » (jeudi 19 janvier), « *Projet de vie* » (jeudi 8 mars), « *Comment envisager l'avenir ?* » (jeudi 26 avril), « *Quelles conséquences sur l'organisation familiale ?* » (jeudi 27 septembre), « *L'orientation dans un*

*établissement spécialisé* » (jeudi 25 octobre), « *Enfant unique ou au sein d'une fratrie* » (jeudi 29 novembre).

Après deux années de fonctionnement, un bilan de l'action est prévu en 2013 afin d'évaluer le fonctionnement du groupe et envisager la poursuite de l'action.

## **Le Centre de documentation**

L'accès à une documentation très fournie sur le handicap est proposé par le *Centre de documentation* à l'« Espace rencontre » au siège de l'Adapei du Rhône. Des revues spécialisées et des ouvrages variés sont disponibles sur les thèmes tels que famille et entourage, vie sociale, éducation, vie affective et sexualité... Les bénévoles du *Centre de documentation* accueillent les personnes (parents professionnels et étudiants) en recherche d'information sur la déficience intellectuelle les jeudis après-midi. D'autres horaires peuvent être proposés sur rendez-vous... N'hésitez pas à les contacter.

Le catalogue du *Centre de documentation* est accessible en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône :

[http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac\\_css/](http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css/)

Notre partenariat avec le REDOC 69 (Réseau documentaire du Rhône sur le handicap) offre également une large ouverture sur les centres de documentation du réseau via une base de données accessible également en ligne.

## **2. Les activités dédiées aux personnes handicapées**

### **La Passerelle du Sourire**

Ouverte en mars 2000 avec le soutien de la Ville de Meyzieu, la *Passerelle du Sourire* est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap. En 2012, elle a accueilli 7 enfants et adolescents de 3 à 12 ans en attente d'une solution d'accueil adaptée. Constituée d'un éducateur spécialisé et de 12 bénévoles qui ne sont pas des parents, l'équipe accueille les enfants un jour et demi par semaine (mercredi et jeudi matin) et propose une écoute aux familles, mais aussi un soutien pour les démarches administratives.

La *Passerelle du Sourire* a intégré en janvier 2013 le pôle Petite enfance à l'Espace Germaine Tillion, quartier du Mathiolan, à Meyzieu. S'il fallait résumer en une phrase tous les bénéfices de la Passerelle du Sourire, il suffirait de ces mots de Chantal DANGRE, bénévole responsable du projet : « *Les parents peuvent souffler et les enfants s'intégrer à la vie en collectivité...* ».

### **L'accès aux loisirs et vacances**

Au-delà de sa participation aux travaux du CNLTA (Conseil national des loisirs et du tourisme adaptés) pour contribuer à l'amélioration des centres de vacances adaptés aux personnes handicapées, l'Adapei du Rhône a poursuivi en 2012 sa collaboration avec ALOVA (Association de loisirs et vacances adaptés) – créée par l'Adapei du Rhône en 2005.

Tout au long de l'année, ALOVA propose des activités et des sorties à près de 180 enfants, jeunes et adultes handicapés mentaux :

- ▶ Le *Club des Gones* accueille des enfants de 6 à 18 ans, au CLE du Domaine scientifique de la Doua, cinq samedis par trimestre ;
- ▶ Le *Club des Grands Gones* propose des activités à des jeunes adultes de 18 à 35 ans, au CLE du Domaine scientifique de la Doua, huit samedis dans l'année et organise un week-end en juin ;
- ▶ Les *Clubs loisirs adultes* proposent cinq week-end aux personnes handicapées mentales adultes avec une bonne autonomie et sans troubles du comportement. 80 personnes participent à ces sorties, réparties en deux groupes : le *Club Nature* et le *Club Espace*. Ils sont accompagnés par une équipe d'animateurs bénévoles encadrés par deux animateurs responsables.

Les deux dernières semaines de juillet, ALOVA propose également un accueil de loisirs aux enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 25 ans en collaboration avec les villes de Meyzieu, Chassieu, Genas, Décines, Bron et Saint-Bonnet-de-Mure. Les activités du Centre de loisirs sont organisées au groupe scolaire Louis Pradel à Chassieu.

De plus, dans le cadre du partenariat entre l'ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances) et l'Unapei, les personnes handicapées dont les familles adhèrent à l'Adapei du Rhône peuvent bénéficier, sous certaines conditions de ressources, de la mise à disposition de chèques vacances pour favoriser l'accès à un séjour de plus de 4 jours, seul ou en famille. L'aide permet de financer de 25 à 80% du séjour. En 2012, 179 projets de vacances ont été soutenus dans le cadre de ce dispositif avec une moyenne de 379,90 € par projet, ce qui représente une aide globale de 68 000 €.

Parallèlement, le dispositif de participation aux frais de séjours mis en place par l'Adapei du Rhône a permis de participer au départ en vacances de 27 personnes accueillies dans des établissements de l'Association (5 enfants en IME et 3 adultes en ESAT, 1 en Foyer de vie et 17 en FAM/MAS) pour un montant de 6 333 €. L'objectif de ce dispositif associatif est de soutenir les personnes les plus en difficultés et plus particulièrement sans famille, et les personnes polyhandicapées dont les coûts des séjours de vacances sont particulièrement élevés.

## Les événements festifs

Comme chaque année, la *Commission Animation festive*, animée par de nombreux bénévoles, propose des moments de partage et de convivialité pour les enfants, les adultes handicapés et les familles et organise des événements festifs pour que chacun puisse goûter le plaisir d'être ensemble.

- ▶ Le *Bal costumé*, dimanche 3 mars à l'Espace Mosaïque à St-Priest, a réuni 398 personnes dont 260 personnes handicapées ;
- ▶ La *Fête d'été*, samedi 23 juin à l'IME Le Bouquet : 154 personnes ont participé au déjeuner organisé dans le parc et aux animations proposées tout au long de l'après midi ;
- ▶ La *Soirée Choucroute*, samedi 27 octobre au gymnase Les Genetières à Tassin-la-Demi-Lune : une fois encore, 880 convives étaient inscrits au repas dont 503 personnes handicapées accompagnées par 70 professionnels des foyers. 60 bénévoles étaient mobilisés pour le succès de cette soirée !

### 3. L'engagement des bénévoles

#### **L'importance du bénévolat**

En 2012, environ 180 parents, amis et administrateurs de l'Adapei du Rhône et des associations affiliées et partenaires, ont donné de leur temps et de leur énergie, et contribué à l'accueil des familles, à la sensibilisation au handicap mental, aux activités de loisirs et d'animation pour les personnes handicapées et leurs familles, aux opérations de communication et de collecte de fonds...

Le réseau des bénévoles est structuré autour de l'Action Associative et par le biais des associations affiliées (l'AGIHB à Thizy-Amplepuis, l'AHML dans les Monts du Lyonnais et l'AHSOL à Givors-Mornant). Ces dernières ont pour vocation de proposer des activités de proximité aux personnes handicapées et soutiennent leurs familles. Elles développent également des actions d'appui aux établissements de leur secteur.

#### **Le travail des Commissions**

Six commissions, composées de bénévoles et d'administrateurs, sont ouvertes aux adhérents et se réunissent régulièrement :

- ▶ *La Commission Accessibilité* (Bruno LE MAIRE)

Les correspondants accessibilité participent aux commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité et défendent les intérêts des personnes handicapées mentales et leurs familles. Ces commissions sont composées notamment de représentants des collectivités locales ou territoriales, d'associations d'usagers et représentant les personnes handicapées. Dans ces instances, les membres de l'Adapei du Rhône doivent convaincre que la question de l'accessibilité ne se réduit pas aux handicaps physiques et sensoriels. Une attention spécifique doit être portée aux déficiences intellectuelles, en faisant la promotion du pictogramme S3A et des actions de formation.

Parallèlement, les membres de la *Commission Accessibilité* sont régulièrement mobilisés pour des actions de sensibilisation au handicap mental et à l'accueil des personnes handicapées mentales.

#### ***Un prix pour l'Adapei du Rhône aux Victoires régionales de l'Accessibilité !***

***Fin 2012, l'Adapei du Rhône s'est vu décerner la Victoire de l'Accessibilité « Acteur de la cité » par l'Urapei Rhône-Alpes pour son action de sensibilisation des personnels des TCL. En effet, depuis le début de l'année, des parents bénévoles de la Commission Accessibilité et des travailleurs en ESAT interviennent régulièrement auprès des conducteurs, contrôleurs et agents administratifs de Keolis, en charge de l'exploitation du réseau TCL, sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées mentales dans l'utilisation des transports en commun. Ces formations sont organisées en partenariat avec le Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité (Carpa).***

***Bilan 2012 : 42 journées de formation ont mobilisé 7 parents bénévoles et 6 personnes handicapées.***

► *La Commission Sensibilisation et scolarisation* (Brigitte CONFORT et Nathalie REYNAUD)

Pendant l'année 2012-2013, l'équipe de la *Commission Sensibilisation et scolarisation* est intervenue dans les écoles (Education Nationale et formations professionnelles) pour sensibiliser au handicap près de 1 000 enfants ou adolescents, et environ 90 adultes. Les bénévoles de la *Commission Sensibilisation et scolarisation* sont également présents dans les instances locales (Vivre Ensemble à Lyon...) départementales et les collectifs associatifs qui agissent pour améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap ou qui sont en charge de l'application des textes de loi.

L'équipe est satisfaite de la bonne écoute des élèves et de la pertinence de leurs questions qui démontrent l'intérêt de leurs interventions. Depuis plusieurs années, les instituteurs ont pris conscience d'un travail à faire en amont avec l'aide des valisettes mise à disposition par l'Adapei du Rhône. Ces dernières sont constituées de livres, de CD et DVD qui présentent le handicap mental en fonction des niveaux scolaires. Les courts métrages « *Sourires* » sont également très appréciés des enfants et les amènent à la discussion qui intervient sous forme de questions/réponses. Le pictogramme « S3A » est également présenté.

Afin de poursuivre cet important travail de sensibilisation et pouvoir répondre aux nombreuses demandes, l'enjeu est d'arriver à investir de nouveaux parents bénévoles pour étoffer l'équipe !

► *La Commission Handicap mental et génétique* (Danièle LE MAIRE et Catherine MOREY)

En 2012, la *Commission Handicap mental et génétique* a publié un dossier sur la consultation génétique dans la revue trimestrielle de l'Adapei du Rhône (Bulletin n°227 du 1<sup>er</sup> trimestre 2012) dont l'objectif était d'informer les familles sur les possibilités de diagnostic et ce qui en découle : une meilleure connaissance de la personne, une compréhension de sa déficience et la mise en route d'un projet éducatif adapté à sa pathologie.

Parallèlement, la Commission a commencé à poser les bases d'un partenariat entre le Centre labellisé des anomalies du développement (CLAD) à l'Hôpital Femme-Mère-Enfant (HFME) de Bron, coordonné par le Professeur Patrick EDERY, pour participer à la mise en œuvre d'une importante enquête épidémiologique qui pourrait associer des familles de l'Association à partir de 2013.

► *La Commission Autisme* (Jean-Claude RIVARD et Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET)

Dans l'esprit du projet associatif de l'Adapei du Rhône, la *Commission Autisme* a deux objectifs : le premier est l'écoute des parents concernés par l'autisme pour faire remonter leurs attentes ; le second est de renforcer le dialogue avec les professionnels et être force de propositions pour l'Association et ses établissements.

Quatre rencontres ont été organisées en 2012 avec la participation régulière de 8 parents et d'un à deux professionnels de l'Association. Pour 2013, la *Commission Autisme* lance un appel aux professionnels prêts à réfléchir avec les familles sur les moyens concrets d'améliorer l'accompagnement des personnes avec autisme. La *Commission Autisme* les accueille avec joie. Le partenariat entre familles et professionnels est reconnu comme indispensable pour un accompagnement efficace et de qualité.

► *Les rencontres Accueil-écoute-soutien* (Catherine MOREY)

Quatre rendez-vous en 2012 (janvier, mars, mai et octobre) ont rassemblé représentants familiaux et bénévoles pour échanger sur les situations rencontrées sur le terrain, pour partager des informations, pour se retrouver entre bénévoles, et faire émerger des problématiques qui préoccupent les uns ou les autres (vieillesse, listes d'attente IME, etc.).

► *Le Conseil pour l'Accès aux Soins et Santé* (Renée MERIAUX)

Composée de 5 bénévoles et 1 professionnel, le Conseil d'accès aux soins et santé, en 2012, a concentré ses travaux sur une redéfinition de ses missions afin d'être en pleine complémentarité avec la *Commission Médicale Associative (CMA)* dont les objectifs concernent plutôt la politique de santé en établissements.

Les objectifs du CASS sont :

- ✓ de rendre accessible et développer l'information en matière de soins/santé des personnes en situation de handicap en direction des familles.
- ✓ de trouver et d'engager des formes de coopération, de collaboration, de partage de sujets en commun au travers de nos regards respectifs et complémentaires de parents et professionnels car :
  - le professionnel est celui à qui l'on confie le relais de son enfant, ce qui induit plus de connaissances, plus de services et plus d'informations à partager,
  - si les professionnels ont besoin de se former, de par les règles et les règlements qui les obligent à une mise à jour régulière de leurs connaissances au travers de formations, les familles ont aussi besoin de s'informer, d'être informées, et d'informer sur ce qu'elles savent.
- ✓ d'être force de propositions, voire peser (poids politique famille) sur la mise en œuvre des conclusions concernant les travaux en cours sur le projet de soins demandé par l'ARS.
- ✓ de faire le point et de développer une politique d'accueil des personnes handicapées mentales dans les établissements sanitaires de Lyon (s'il y a obligation des établissements médico-sociaux à signer des conventions avec les sanitaires, comment faire pour qu'il s'agisse d'un vrai partenariat et non pas d'une simple signature au bas d'un document ?)

Conjointement à la Direction générale, Il nous faudra également travailler sur le volet « soins » dans le projet d'établissement, et la prise en compte du « prendre soin » en matière de prévention, de l'arrivée en âge, et de la fin de vie.

## **La Journée de l'Action Associative**

Samedi 20 octobre 2012 s'est tenu le *Forum du Bénévolat* de l'Adapei du Rhône, un moment d'échanges et de réflexion. Plus de 120 parents et bénévoles amis se sont réunis à l'ESAT Jacques Chavent pour découvrir les activités proposées par les bénévoles des Commissions associatives et des associations affiliées : accessibilité, animations festives, conseil de vie sociale, loisirs, sensibilisation au handicap mental...

Ce premier *Forum du Bénévolat* a été l'occasion de présenter la diversité des engagements proposés (sensibilisation, accessibilité, animation, loisirs, conseil de la vie sociale, appui administratif, logistique...) et les formes possibles : occasionnel, ponctuel ou régulier. A travers cette journée, il s'agissait donc de reconnaître, promouvoir et encourager l'engagement bénévole comme une activité incontournable de l'Adapei du Rhône. Il s'agit également de susciter l'engagement de nouveaux bénévoles. A l'issue de cette journée, une dizaine de nouveaux bénévoles s'est engagée dans des actions concrètes : Passerelle du Sourire, Commission Accessibilité, Commission Scolarisation, Commission Animations festives, appui administratif... Le message est lancé : pour soutenir notre action, vous pouvez adhérer à l'Association et vous pouvez également prendre part à l'Action Associative de l'Adapei du Rhône, selon vos disponibilités, de manière ponctuelle ou régulière, en participant à une Commission associative, en proposant l'un de vos savoir-faire, en animant une activité ou en donnant un coup de main occasionnel...

***S'engager à l'Adapei du Rhône, c'est exprimer sa volonté de faire progresser la cause des personnes handicapées mentales ! Pour devenir bénévole, prenez contact avec l'équipe de l'Action Associative ou le responsable de l'Association affiliée à l'Adapei du Rhône de votre secteur. Ils vont indiqueront les actions en cours et les besoins en bénévoles. Vous pouvez également proposer vos services et vos idées pour de nouveaux projets. Alors n'hésitez pas à nous contacter !***

#### 4. La collaboration avec les établissements

L'Action Associative est en lien étroit avec les établissements et services gérés par l'Adapei du Rhône au travers de nombreux échanges et rencontres autour de préoccupations communes qui sont les manifestations de la volonté conjointe des familles et des professionnels d'agir ensemble pour le meilleur accompagnement et le meilleur accueil possible des personnes en situation de handicap.

##### **Les Commissions d'admission et de réorientation**

Dans chaque établissement ou service médico-sociaux gérés par l'Association, une *Commission d'admission et de réorientation* se réunit lors de tout mouvement d'usager (entrée ou sortie) à laquelle participent, en tant que représentants de l'Association, la conseillère technique et Guy MORIN, parent bénévole, garants des valeurs associatives. En 2012, 54 Commissions d'admission et d'orientation se sont tenues.

##### **Les Conseils de la Vie Sociale (CVS)**

L'Association porte une attention toute particulière aux Conseils de la Vie Sociale (CVS) des établissements. Ils rassemblent tous les acteurs d'un établissement, ils en font sa force et sa richesse : représentants des usagers, représentants légaux (tuteurs), représentants des familles, représentants du personnel et représentant de l'Association. Le directeur de l'Etablissement est membre de droit et d'autres personnes peuvent être invitées : un représentant de la Mairie du lieu de l'Etablissement, les nouvelles familles...

► *La Commission de suivi des CVS (Renée Mériaux et Yvette Cœur)*

Une *Commission Suivi des CVS*, constituée d'une dizaine de bénévoles et de deux directeurs d'établissement, assure un travail d'accompagnement et d'échanges pour un fonctionnement dynamique des CVS : accompagnement et information des présidents et des représentants de l'Association, lecture des comptes-rendus, réponse aux questions posées à l'Association par les membres des CVS.

Fin 2012, la *Commission Suivi des CVS* a préparé le renouvellement des membres élus aux CVS en mettant à disposition des établissements des « Dossiers élections 2013 » (mode d'emploi des CVS, appel à candidatures, courriers aux familles et aux tuteurs, modèle de règlement intérieur, etc.) Des entretiens ont également été planifiés avec les 27 représentants de l'Association qui siègent aux CVS (certains sont représentants dans plusieurs établissements) pour mettre à jour la fiche de mission des représentants de l'Association aux CVS.

► *L'étude sur la participation des personnes handicapées aux CVS des établissements*

Pilotée par l'Action Associative, une enquête sur la participation des personnes accueillies au sein des CVS des établissements a été lancée fin 2012 pour recueillir les pratiques existantes, identifier les freins à la participation et valoriser les dispositifs d'accompagnement facilitant l'implication des personnes handicapées au fonctionnement des établissements. L'étude a été réalisée dans le cadre du stage de Pauline RAIMBOURG, étudiante en Master 2 « Situation de Handicap » à l'Université Lyon 2, à l'Action Associative d'octobre 2012 à mai 2013. Les résultats seront disponibles en 2013.

En effet, le législateur a prévu que le président du CVS soit une personne accueillie, mais le handicap mental des personnes accompagnées a conduit l'Adapei du Rhône à confier cette présidence à un tuteur ou un parent. Toutefois, dans le cadre du renouvellement des CVS fin 2012, l'Association s'est engagée à améliorer l'accompagnement des personnes accueillies afin de pouvoir leur confier la présidence du CVS dans un certain nombre d'établissements quand cela sera possible. Dès 2013, l'Adapei du Rhône s'engage dans une démarche d'expérimentation au sein d'établissements volontaires, pour permettre au Vice-président d'assurer la co-présidence du CVS avec le soutien du président.

Dans ce cadre, l'Association souhaite proposer une formation adaptée aux besoins des personnes handicapées qui siègent en CVS et travailler sur un guide rédigé en « facile à lire et à comprendre » pour les personnes accueillies dans les établissements afin qu'elles comprennent mieux ce qu'est un CVS, son fonctionnement, ce qu'elles peuvent demander, ainsi que les réponses qu'elles peuvent y obtenir. Avec l'appui de Pauline RAIMBOURG et des bénévoles de la *Commission de suivi de CVS*, plusieurs documents auxquels les usagers ont été associés à la rédaction sont d'ores et déjà disponibles en « facile à lire et à comprendre » (guide des élections destiné aux personnes handicapées des établissements, fiche de mission des représentants des usagers et du vice-président, règlement intérieur des CVS).

## 5. La recherche de financements et les aides apportées par l'Association

### Le Fonds de solidarité

Particularité de notre Association, le *Fonds de solidarité* est une contribution financière volontaire sollicitée auprès de chaque famille ayant un enfant dans un établissement géré par l'Adapei du Rhône ; il a pour objectif de favoriser la création de nouveaux établissements et d'agrandir ou améliorer les établissements existants. Pour rappel, l'Association a décidé, tout en conservant la notion de solidarité, de réserver 50% des sommes recueillies au titre de ce fonds à chaque établissement. Cette somme doit être utilisée pour des investissements d'amélioration de la vie et des activités propres à l'établissement concerné.

La collecte de fonds est confiée aux Trésoriers qui sont nommés par le CVS ou, à défaut, par les Représentants de l'Association aux CVS. La gestion de ce fonds et l'animation des Trésoriers est assurée par Gisèle SALVAIRE.

En 2012, 46 627 € ont ainsi été recueillis (soit une augmentation de 8% des sommes collectées par rapport à l'année 2011), 50% de la somme revient aux établissements pour améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et accord des membres du CVS des établissements.

### Le Fonds d'innovation

Depuis 2003, le *Fonds d'innovation* permet la réalisation de projets innovants au profit des personnes handicapées mentales. Les promoteurs de ces actions, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, doivent déposer, entre mars et novembre, un dossier respectant le cahier des charges ; les projets sont ensuite examinés par les administrateurs et les professionnels, membres du Fonds d'innovation.

Tableau - Récapitulatif des aides attribuées en 2012 (fonds 2011)

	Intitulé	Porteurs du projet	Montants attribués
1	Equipements nouveaux locaux au sein du Pôle Petite enfance de Meyzieu	Passerelle du Sourire, Chantal DANGRE	6 142 €
2	Théâtre-Comédie musicale « Le Cirque du Paradis »	IME Le Bouquet, Chantal N'GUYEN	4 150 €
3	« Mon livret personnel », dépliant accessibilité destiné aux personnes handicapées mentales	<i>Commission accessibilité,</i> Bruno LE MAIRE	3 000 €
<b>Total Fonds d'innovation 2012</b>			<b>13 292 €</b>

## La Taxe d'apprentissage

Sous la responsabilité de Bruno LE MAIRE, la collecte de la taxe d'apprentissage auprès des entreprises permet aux IMPro de l'Adapei du Rhône de suivre l'évolution des secteurs professionnels et de maintenir un niveau d'équipements en phase avec la réalité économique : aménagement des locaux, renouvellement du matériel, achat d'outils pédagogiques performants... Ce financement permet également de réaliser des actions pédagogiques innovantes que les seuls budgets des établissements ne permettent pas.

En 2012, le montant de la collecte s'est élevé à 277 974 € (en progression de 20% par rapport à 2011, soit presque le double du montant 2008). Un grand remerciement aux 257 entreprises qui ont versé leur taxe d'apprentissage au profit de nos IMPro.

## Les subventions municipales

Les demandes de subventions que nous adressons chaque année aux communes ont permis de recueillir en 2012 la somme de 36 191 € (soit une augmentation de 6% par rapport à 2011). Ces sommes recueillies permettent de soutenir les activités de loisirs proposées par ALOVA et d'attribuer une aide au départ en vacances pour les personnes handicapées mentales des familles adhérentes qui en font la demande.

## La Campagne de Noël

Depuis 15 années, la *Commission Campagne de Noël*, animée par Yvette CŒUR, propose son catalogue de vente par correspondance où vous pouvez découvrir une sélection de produits alimentaires et cosmétiques, d'objets utiles ou de décoration, du textile, des jouets... dont certains sont fabriqués ou conditionnés dans des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) par des personnes handicapées mentales.

Ce catalogue est pour notre Association une façon différente de développer la collecte de fonds. Il offre aux parents et amis une autre forme de soutien, en choisissant des produits utiles, qui leur font plaisir et qui sont porteurs de sens.

C'est la société Ivoire, partenaire de l'Union nationale des associations de parents et amis des personnes handicapées mentales (Unapei), qui prend en charge tous les frais liés au catalogue : la sélection et l'achat des produits, la conception et l'impression des catalogues, la préparation et l'envoi des commandes et des factures, la gestion du stock et du site Internet :

<http://boutique-solidaire.com/adapei69/>

A chaque vente, Ivoire reverse ensuite à l'Association une partie des revenus. L'Association ne prend donc aucun risque financier et a ainsi pu collecter 6 751 € en 2011/2012. Les recettes des commandes de Noël 2012 seront affectées à l'achat, en 2013, de matériel pédagogique et éducatif dédié à la MAS Jolane.

## 6. Les liens avec le réseau partenarial

Parmi les fonctions de l'Action Associative, les missions de représentation constituent une activité dense et très diversifiée de notre Association ; elles sont assurées par des bénévoles engagés qui assurent ainsi un rôle essentiel dans le champ associatif et partenarial où nous nous devons d'être présent. Ce sont les « porte-paroles » de l'Association, et à travers elle, des personnes handicapées et leur famille.

### Les missions de représentation

Tout au long de l'année 2012, l'Adapei du Rhône était représentée au sein :

- de la MDPH par Hélène TESSE au niveau de la **CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)** – des professionnels de l'Association participent également aux travaux des équipes pluridisciplinaires, enfants et adultes, qui traitent les dossiers en amont de la CDAPH ;
- du **Collectif Handicap 69**, par Marie-Laurence MADIGNIER, Présidente, et Prosper TEBoul, Directeur Général de l'Association ;
- des **Commissions des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQ) des trois hôpitaux psychiatriques** : les Centres Hospitaliers Le Vinatier (Chantal CLERC), de Saint-Jean de Dieu (Renée MÉRIAUX) et de Saint-Cyr (Arlette SOULIER) ;
- des **Schémas régionaux et départementaux** en faveur des personnes handicapées par des parents-bénévoles de la *Commission Accessibilité* ;
- du **Groupe départemental petite enfance et handicap**, qui réunit des professionnels du secteur médico-social et des représentants du secteur associatif, par Colette ISLER ;
- du **Collectif « Vivre Ensemble »**, par Brigitte CONFORT, où l'Education nationale et les associations concernées par le handicap et la ville de Lyon sont partenaires pour organiser la sensibilisation au handicap des enfants et des adultes de l'école en associant des médecins et des infirmières scolaires ;
- de la **Courte Echelle** pour la scolarisation des enfants handicapés, par Colette ISLER ;
- des **Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)** : une trentaine de bénévoles siège au CCAS des communes qui ont accepté le représentant mandaté par notre Association ;
- du **Réseau de Santé Bucco Dentaire (RSBD) Rhône-Alpes** par Henri CLERC ;
- du **Réseau R4P**, réseau de professionnels de la santé pour la coordination des soins des enfants et adolescents porteurs de handicap ;
- du bureau de la **Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Lyon**, par Bruno LE MAIRE ;
- de la **Fédération des Centres sociaux du Rhône** par Danièle LE MAIRE ;
- des instances représentatives du mouvement aux niveaux national (**Unapei**) et régional (**Urapei**).

## HandiRhône Services

Pour mémoire, HandiRhône Services, ce sont cinq associations fondatrices – Adapei du Rhône, Alged, Association des Paralysés de France, ARIMC, et GRIM – auxquelles se sont associées La Richardière et, en 2012, l'AAPHTV (Association d'Aide aux Personnes handicapées des 3 vallées), l'AMPH (Association Mornantaise pour l'Accueil des Personnes Handicapées) et l'association Valentin Haüy.

Les quatre missions de HandiRhône Services sont :

- ▶ **de réaliser** sur le département du Rhône des travaux d'observation relatifs à la qualité de vie au domicile des personnes en situation de handicap,
- ▶ **d'être le Centre de Ressources**, Evaluation, Conseil et Formation en matière d'aide à la personne sur les spécificités du handicap,
- ▶ **d'organiser la professionnalisation** des services d'aide à la personne à destination des personnes en situation de handicap,
- ▶ **d'accompagner des services à domicile** qui souhaitent obtenir le label Handéo, enseigne nationale proposant un Référentiel Qualité adapté aux spécificités des besoins des personnes handicapées.

Depuis avril 2012, l'embauche d'une nouvelle chargée de mission, Gaëtane DE LA GARDETTE, a permis de développer contacts et actions, tant auprès des institutionnels qu'auprès des services à la personne, pour faire en sorte que les personnes handicapées à domicile puissent bénéficier d'une véritable prise en compte de leurs problématiques d'accompagnement.

HandiRhône Services a également engagé une politique de recherche de fonds pour soutenir ses actions qui commence à porter leurs fruits, dont le Fonds d'innovation de l'Adapei du Rhône pour participer à la construction d'un site Internet pour mieux communiquer sur les actions d'amélioration des interventions à domicile auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

## 7. La communication et les événements

Tout au long de l'année, les bénévoles et les permanents du service de l'Action Associative participent à des événements locaux à l'initiative des pouvoirs publics ou de collectifs associatifs, et à l'organisation des manifestations qui ponctuent la vie de l'Association. L'Action Associative assure, en lien avec la chargée de communication, la diffusion d'un certain nombre d'informations à travers :

- Le *Bulletin* trimestriel
- La lettre mensuelle interne *L'Essentiel*
- Le site Internet de l'Adapei du Rhône ([www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr))

### **La participation à des événements locaux**

Au travers de ses représentants locaux, notre Association est régulièrement présente aux « Forums des Associations » organisés par les communes. En 2012, nous étions sur le terrain pour sensibiliser à la cause du handicap à Bron, Dardilly, Francheville, Tassin et dans les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements de Lyon.

## Les expositions

Nos résidents ont du talent et Claude MAUCUIT se propose de les faire découvrir au public au travers de manifestations (exposition de peintures des créateurs Majolans à l'Espace Poperen à Meyzieu, exposition au « Wilson » à Décines), ou encore l'exposition permanente au siège de l'Adapei du Rhône. En 2012, les FAM de Monsols et de la Rose des Sables ont participé à la décoration du restaurant du siège régional de Total à la Cité Internationale de Lyon. Deux établissements Henri Thomas et L'Oiseau Blanc s'inscriront dans cette dynamique en 2013.

## Le Forum des associations de la Courte Echelle

Le 27 mars 2012, des bénévoles ont participé à l'organisation du 8<sup>e</sup> *Forum des associations membres de la Courte Echelle* organisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Rhône et avec le soutien de la Ville de Lyon. Cette journée est ouverte aux enseignants, AVS, EVS, ATSEM, professionnels du secteur médico-éducatif, parents et représentants d'associations. Elle propose également un Espace Ressources avec des outils pédagogiques autour de la scolarisation de l'élève en situation de handicap. Le thème de la plénière cette année était « *Travailler en équipe et en réseau pour une école inclusive* ».

## La Journée du Handicap mental

Pour la 9<sup>e</sup> édition de la *Journée du Handicap mental*, samedi 29 septembre, Place de la République à Lyon, l'Adapei du Rhône et 12 associations du département ont invité les citoyens et responsables politique à venir à la rencontre des personnes handicapées mentales et à partager les préoccupations des familles et des associations qui les représentent.

A l'occasion de cette journée, le livre blanc des associations du Rhône remis aux politiques est l'occasion de rappeler que « *l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mentales à toutes les étapes de la vie exigent une volonté politique forte et des moyens dédiés en adéquation avec les besoins et attentes des personnes handicapées et de leurs familles* ». Quatre thématiques étaient mises en lumière : la scolarisation de tous les enfants en situation de handicap, l'accès aux soins, le droit au travail et la prise en compte du vieillissement des personnes handicapées mentales.

En 2013, la manifestation va fêter ses 10 ans ! C'est pourquoi nous vous attendons nombreux samedi 28 septembre 2013, Place de la République à Lyon.

## CONCLUSION

Ce rapport des activités de l'Action Associative pour l'année 2012 démontre à la fois la diversité et la richesse des actions, mais aussi et surtout la diversité et la richesse de chacun des bénévoles qui s'est engagé à assurer le fonctionnement d'une commission, d'un conseil ou d'une activité spécifique...

**UN GRAND MERCI À CHACUN D'EUX**, et nous comptons sur leur dynamisme pour poursuivre la route de l'Action Associative en 2013...



# RAPPORT ACTION GESTIONNAIRE 2012

---

*Prosper TEBOUL, Directeur Général*

## A - ENVIRONNEMENT : ÉVOLUTION DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL

### 1. Travaux de la CRSA Rhône-Alpes : validation du PRIAC

Pour rappel, le Directeur Général de l'Adapei du Rhône siège à la CRSA (Caisse Régionale pour la Solidarité et l'Autonomie) Rhône-Alpes et à la Commission médico-sociale au titre de son mandat de délégué régional de la FEGAPEI en binôme avec Antoine ROBERT, Président de l'Adapei de la Loire.

Le PRIAC (Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie) avant la loi HPST (Hôpital Patients Santé et Territoire) fixait les priorités de financement des créations, extensions et transformations des établissements et services médico-sociaux et était arrêté par le Préfet de Région.

Depuis la loi HPST, le PRIAC est l'outil de déclinaison financière du SROMS (Schéma Régional d'Organisation Sociale et Médico Sociale).

Le PRIAC s'analyse au regard des orientations du schéma. Il s'agit désormais d'une programmation en enveloppe fermée des mesures nouvelles et des réaffectations de moyens médico-sociaux.

#### **Périmètre du PRIAC 2012-2016 :**

Il présente l'intégralité des projets financés :

- Opérations nouvelles,
- Opérations financées avant 2012 en cours d'installation.

Dès 2013, un travail sera effectué sur les volets Ressources Humaines et sur les investissements.

Le PRIAC 2012-2016 marque un effort de développement des services en faveur des PH et des PA afin de soutenir le maintien à domicile et en milieu de vie ordinaire. L'objectif est aussi de poursuivre la réduction des inégalités territoriale d'équipement (créations de places sur les territoires prioritaires identifiés par le schéma – Centre et Est).

La Commission spécialisée médicosociale de la CRSA a émis un avis sur le PRIAC avant son adoption en séance plénière.

Concernant le secteur personnes handicapées, cet avis s'articule autour de plusieurs constats :

- Les moyens financiers déployés dans le PRIAC (soit 61,7 M€) ne prennent en compte que 61% des besoins exprimés dans le SROMS, étant donné le contexte budgétaire tendu.

- Sur cette enveloppe allouée, un peu plus de 50% correspondent à des besoins exprimés avant 2012, donc ne figurant pas dans les priorités du nouveau SROMS.
- Carence de programmation pluriannuelle concernant les places d'ESAT.
- Absence d'un réel observatoire des besoins en termes de places pour personnes handicapées qui pourrait conditionner l'efficacité de l'utilisation des crédits.

En 2013 la Commission médicosociale poursuivra ses travaux notamment de suivi des actions engagées dans le SROMS et dans le PRIAC.

## 2. Contractualisation budgétaire

### **La contractualisation avec le Conseil général du Rhône**

#### ► **Un contexte environnemental incertain**

- Réforme des collectivités territoriales : 2014
- Questionnements autour du partage de compétence entre le Conseil général et la future Lyon Eurométropole
- Troisième Loi de décentralisation : quel nouveau champ de compétences pour le Conseil général (ESAT)? Abandon de la compétence FAM au profit de l'ARS ?

#### ► **Accords conventionnels Adapei du Rhône : 2012-2014**

Bases du nouvel accord :

- Maintien de la durée à 3 ans
- Mise en place d'un dialogue de gestion annuel
- Fixation d'un taux d'évolution budgétaire annuel unique de 1,5%
- Libre gestion des résultats (dans la limite de 1,5% du budget global)

Le Conseil général a souhaité assortir cet accord de recommandations auprès des Associations :

- Inviter les gestionnaires à envisager des rapprochements associatifs voire des fusions
- Mener une politique de mutualisation des achats et de rationalisation des moyens
- Convenir d'un calendrier de mise en œuvre des évaluations internes et externes

L'article 11 de l'accord partenarial ouvrait la possibilité d'un rebasage ou débasage de l'enveloppe budgétaire globale. Un avenant a été proposé dans ce sens à l'Association en octobre 2012. Au vu des résultats positifs obtenus les 3 dernières années par l'Adapei du Rhône, il a été proposé à l'Association un débasage à partir de l'exercice 2013 selon les modalités suivantes :

Calcul de la moyenne des résultats sur les trois dernières années diminuée de moitié, ce qui correspond à un montant de 437 986 €. Ce montant est soustrait à la base 2012 pour le calcul du budget alloué pour 2013.

Malgré ce contexte, le partenariat constructif avec le Conseil général se poursuit avec une politique de développement et de rénovation : CAJ Parilly, Foyer de Meys, Jodard, Rose des Sables...

## La contractualisation avec l'ARS : CPOM 2008-2013

- Un nouvel avenant a été signé, portant à 6 ans la durée du CPOM (Contrat d'Objectif et de Moyens) - au lieu de 5 prévus initialement.
- Une dotation globale de plus de 48 M€ en 2012, donnant une place prépondérante à l'ARS en tant que financeur (35 M€ pour le CG).
- Un dialogue de gestion régulier tant sur les volets quantitatif et qualitatif.

2013 sera l'année de l'ouverture des négociations relatives au deuxième CPOM (2014-2019) signé avec l'ARS. Celles-ci s'articuleront autour de 2 temps forts :

- ▶ Bilan du premier CPOM,
- ▶ Bases du deuxième CPOM en lien avec les nouveaux tableaux de bord de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) - en cours d'expérimentation et les orientations régionales et territoriales du PRS (Plan Régional de Santé).

## Le partenariat avec l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance)

L'Adapei du Rhône a souhaité participer à la 2<sup>nd</sup>e phase d'expérimentation des tableaux de bord et indicateurs ANAP sur 3 établissements (MAS, IME, ESAT) :

- Participation au plan national à un groupe de travail à l'ANAP sur la fiabilisation des données médico-sociales (ARS, CNSA, DGCS, ANAP, ESMS),
- Construction des matrices de contrôle de gestion autour des indicateurs ANAP (travail en cours).

## 3. Co organisation de la rencontre régionale de l'autisme

(en partenariat avec le mouvement « Ensemble pour l'autisme » et la FEGAPEI)

Cette journée, qui a regroupé plus de 400 participants, a été bâtie autour d'un fil conducteur : la diffusion des récentes recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé) et de l'ANESM (Agence Nationale d'Evaluation des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux) en matière d'autisme et autres troubles envahissants du développement.

Pour répondre au mieux à cette attente, un groupe de pilotage régional a été mis en place et a construit l'ensemble des interventions de la journée. Il comprenait : Le CRA (Centre Ressources Autisme), Sésame Autisme Rhône Alpes, Autisme Rhône, l'Association les Liserons, l'URAPEI Rhône Alpes, la FEGAPEI Rhône Alpes, avec le soutien d'AG2R La Mondiale Rhône Auvergne.

Cette rencontre a été articulée autour de quatre temps forts:

- ▶ **Comprendre** : afin de faire un état des lieux des connaissances actuelles sur l'autisme,
- ▶ **Repérer** : afin d'aborder la question fondamentale du dépistage et celle du diagnostic enfants comme adultes,

- ▶ **Accompagner** : afin de faire le point sur les interventions éducatives et thérapeutiques et sur la façon d'associer les personnes avec autisme et leurs parents aux modalités d'accompagnement,
- ▶ **Déployer** : afin d'évoquer le rôle des pouvoirs publics et les politiques menées en matière d'autisme.

## B - ACTIONS ASSOCIATION GESTIONNAIRE

### 1. Poursuite des travaux de la CMA (Commission médicale Associative)

Pour rappel, la CMA a été mise en place au sein de l'Association en septembre 2010 pour répondre à la problématique de soins tant somatique que psychique concernant un nombre de plus en plus important de personnes en situation de handicap accueillies dans nos établissements. Cette « instance stratégique » accompagne l'Adapei du Rhône dans ses choix et orientations en matière de politique de santé. Elle est animée par le Docteur TARISSAN (salarié de l'Adapei du Rhône et Chef de service à St-Jean de Dieu) et par le Directeur Général. Elle est composée de onze membres : un médecin généraliste, quatre psychiatres (représentant les différents types de prise en charge aux différents âges de la vie), un administrateur, un directeur de Territoire, deux directeurs et un psychologue.

Points marquants de l'activité de la CMA en 2012 et début 2013 :

- ▶ Présentation par le professeur Vincent Des Portes, de la démarche d'évaluation et de diagnostic de la déficience intellectuelle (0-18 ans) conduite avec l'ARS Rhône Alpes. Le professeur Vincent DESPORTES est neuro-pédiatre et dirige le Centre des maladies rares (missions : soins, formation, recherche).  
Dans ce cadre, l'Adapei du Rhône participe à une étude-action pour l'accompagnement de l'enfant déficient intellectuel de 0 à 18 ans.
- ▶ Finalisation de la fiche de poste des psychiatres.
- ▶ Organisation d'une réunion médecins et psychologues (décembre 2012) sur le thème « *Transmission d'informations à caractère médical et sécurité professionnelle dans le secteur médico-social* » avec l'intervention de Marie France CALLU, Maître de conférences en droit des universités et du Docteur Philippe BERNARD, médecin au FAM de Monsols sur le logiciel de soins PSI.
- ▶ Lancement d'un groupe de travail (4 psychologues) sur la fiche de postes des psychologues.
- ▶ Validation par la CMA de la procédure « circuit du médicament » suite aux travaux du groupe « articulation accompagnement/soin ».
- ▶ Lancement d'une réflexion sur le conventionnement avec les prestataires libéraux au sein de l'Association avec pour objectif la production d'une convention type qui serait proposée à l'ensemble des établissements.

## 2. Point sur la démarche d'évaluation au sein de l'Adapei du Rhône

*Le Bulletin* de l'Adapei du Rhône du 4<sup>e</sup> trimestre 2012 consacre un dossier complet à la démarche engagée à travers notamment quelques définitions, la présentation des différentes étapes de l'évaluation interne et externe, un exemple de plan d'amélioration, le témoignage d'une présidente de CVS...

Le Copil Associatif a poursuivi ses réunions tous les 2 mois voire parfois tous les mois et a dressé régulièrement un état d'avancement de l'auto-évaluation dans tous les établissements. Au 30 juin 2013, tous les établissements auront rendu leur rapport d'évaluation interne.

### **Une démarche « d'évaluation croisée »**

Afin que l'ensemble des établissements de l'Association se prépare au mieux à l'évaluation externe, il a été mis en place en partenariat avec l'Adapei de la Drôme, une démarche « d'évaluations croisées ».

Ainsi, sur la base du volontariat, 4 directeurs et 4 chefs de service de chaque association (de filières différentes) ont réalisé des évaluations après avoir participé en commun à une formation méthodologique dispensée par l'IFROSS.

#### Enjeux et les objectifs de ce partenariat :

- ▶ Une coopération entre les 2 Adapei à partir d'une plus grande connaissance mutuelle
- ▶ Des échanges les bonnes pratiques entre les Adapei de la Drôme et du Rhône
- ▶ Une lisibilité plus forte à destination de l'ARS et des Conseils généraux.

#### Attentes des directions générales :

- ▶ Être une étape dans la préparation de l'évaluation externe
- ▶ Valider le management du projet évaluation interne
- ▶ Valider le caractère participatif de la démarche d'évaluation interne
- ▶ Vérifier la mise en œuvre du projet d'établissement
- ▶ Vérifier la pertinence des plans d'action retenus
- ▶ Elaborer des propositions et/ou des préconisations
- ▶ Elargir le nombre de personnes ressources au sein des associations

#### Périmètre de l'audit croisé inter associatif :

- ▶ **Domaine A** : le projet d'établissement et ses modalités de mise en œuvre, c'est-à-dire les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du projet d'établissement, d'organisation de la qualité et de la prise en charge ou de l'accompagnement et les modalités de leur évaluation avec le concours des usagers.
- ▶ **Domaine C** : la garantie des droits et la participation des usagers, c'est-à-dire l'expression et la participation des usagers : fonctionnement du Conseil de la vie sociale, appréciation sur la prise en compte de l'avis des usagers, des proches et l'effectivité.
- ▶ **Domaine E** : la protection et la prévention des risques, c'est-à-dire la politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance institutionnelle ou individuelle
- ▶ **Domaine F** : l'ouverture de l'établissement sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique.

Une journée inter associative a été organisée en avril 2013 avec pour objectif une restitution de l'ensemble de la démarche auprès des directeurs et chefs de service des 2 associations. Cette journée s'est articulée autour de plusieurs témoignages de binômes évaluateurs et évalués.

## **Conduite de l'évaluation externe à l'Adapei du Rhône**

Pour notre Association, la démarche d'évaluation externe doit être conduite avant décembre 2014. Un groupe de travail issu du Copil Associatif a été constitué avec pour mission de construire un cahier des charges et un document de mise en concurrence spécifique à l'Adapei du Rhône.

### Objectifs :

- ▶ Présentation de l'Association
- ▶ Présentation de la démarche d'évaluation interne engagée
- ▶ Présentation de l'évaluation croisée en cours
- ▶ Rappel des exigences / ANESM
- ▶ Présentation des spécificités des différents établissements
- ▶ Découpage en 3 lots différenciés (afin de permettre à certains cabinets agréés de « taille modeste » de répondre à l'appel d'offre)
- ▶ Exigences en termes de méthodologie et de qualification/expérience des intervenants (exigence de CV...).

Dans un deuxième temps (janvier 2013), ce groupe a sélectionné et auditionné six cabinets ayant répondu à la consultation. A l'issue de ces rencontres 2 cabinets ont été retenus. Dès juillet 2013 la démarche sera lancée au sein de l'Association.

### **3. L'avancée en âge des personnes handicapées (actions 2012-2013)**

Le groupe de travail « *avancée en âge* » créé en 2010 à l'Adapei du Rhône a laissé la place à un groupe plus restreint de veille sur le même thème.

Ce dernier groupe a entrepris deux actions importantes :

- ▶ L'organisation d'un colloque sur le vieillissement en novembre 2013,
- ▶ La conduite d'une étude exhaustive sur la dépendance et les besoins d'accompagnement des personnes handicapées avancées en âge accueillies au sein des établissements de l'Adapei du Rhône. Pour ce faire, l'ensemble des structures concernées seront dotées de la dernière version du logiciel MAP (Modèle d'Accompagnement Personnalisé). Ce travail sera supervisé par le docteur Bernard qui en fera une synthèse.

Le colloque intitulé « *Handicap mental et vieillissement : bien vieillir en établissement* » est organisé en partenariat avec l'hôpital de Fourvière et l'hôpital St-Jean de Dieu. Nous avons d'ores et déjà obtenu la participation de Bernard ENNUYER, sociologue spécialiste des questions liées au vieillissement, de Patrick GOHET, inspecteur général des affaires sociales, en charge du groupe de travail sur le vieillissement des personnes en situation de handicap, d'un directeur de la CNSA, de l'ARS, du Conseil général...

Par ailleurs, les actions de formations prévues en 2012 suite aux préconisations du groupe de travail se sont bien déroulées fin 2012 et début 2013 et ont concerné près de 50 salariés de l'Association. Les thématiques abordées ont été les suivantes : symptomatologie du vieillissement, accompagnement de la fin de vie, adaptation de l'environnement, prise en compte de la fatigabilité au travail et cessation d'activité. Un organisme de formation a été sélectionné suite à l'élaboration d'un cahier des charges.

#### 4. Le service Systèmes d'Informations

L'équipe du service Systèmes d'Informations mise en place en septembre 2011 sous la conduite de Nicolas BARBIER Directeur des systèmes d'Information a poursuivi son travail ambitieux de mise en œuvre d'une nouvelle organisation autour de l'orientation « service » de l'informatique. Ainsi plusieurs actions se sont poursuivies :

- ▶ Révision des contrats avec les fournisseurs,
- ▶ Politique de centralisation des achats (parc homogénéisé, appel d'offre téléphonie et photocopieurs ...),
- ▶ Engagement dans un contrat de service entre le service informatique et les utilisateurs en établissement,
- ▶ Evolution progressive du système d'information et modernisation des outils,
- ▶ Implication forte de la DSI sur des projets tels que la facturation et le dossier unique de l'utilisateur, nécessitant un étayage « technique » au service de la mission d'accompagnement de l'Association...

#### **Création d'un portail Intranet**

La Direction des Systèmes d'Informations a fortement été mobilisée sur le projet de création d'un portail Intranet au sein de l'Adapei du Rhône. Ce projet devrait se concrétiser avant fin 2013 avec une mise en œuvre progressive.

Des objectifs stratégiques :

- ▶ Améliorer la communication interne et la transversalité du travail des services,
- ▶ Moderniser le fonctionnement interne de l'Association.

Mais également opérationnels :

- ▶ Améliorer la production, la circulation et la diffusion de l'information et des documents,
- ▶ Mettre à disposition un annuaire interne en ligne,
- ▶ Personnaliser et sécuriser les accès à l'information (gestion des droits, profiling, personnalisation),
- ▶ Assurer l'intégration des applications existantes.

Ce portail comportera des items de gestion (procédures RH, comptables, achats, investissements, sécurité...) mais également des items liés à l'accompagnement des personnes handicapées (soins, démarche d'évaluation, droits des usagers, fonctionnement des CVS...). De plus, il constituera un véritable « réservoir de données » relatif à l'ensemble des établissements (agrément, plans, informations patrimoniales, projets d'établissement...).

## 5. Axes de travail Gestion Administrative et Financière et Ressources Humaines

Les dossiers mis en chantier en 2010 et 2011 se sont poursuivis en 2012 et de nouveaux ont vu le jour.

### **Gestion Administrative et Financière**

- ▶ Poursuite de l'harmonisation des procédures budgétaires (budgets prévisionnels et comptes administratifs...) et mise en place d'une matrice de gestion : outil de comparaison des établissements par filière (ratios alimentation, transport, blanchisserie, pharmacie, taux d'encadrement...),
- ▶ Fonctionnement en année pleine du nouveau logiciel de facturation,
- ▶ Mission d'audit interne sur l'imputation des charges en comptabilité afin de garantir l'exploitation financière des données,
- ▶ Rédaction d'un classeur de procédure comptables et de fonctionnement interne  
*Exemples de procédures : suivi du PPI, libellés d'écritures comptables, gestion des caisses, stages inter-établissements, notes de frais, etc.*
- ▶ Rédaction en partenariat avec un cabinet extérieur d'un manuel de procédures comptables pour l'ensemble de l'association,
- ▶ Réorganisation du service Finances et de la répartition des tâches pour davantage de polyvalence, de contrôles et une couverture des cycles et risques inhérents à l'activité,
- ▶ Développement du volet Gestion du patrimoine en lien avec Patrice BRETON, Directeur patrimoine-travaux-sécurité : travail en partenariat avec l'OPAC et en interne pour les résidences dont l'Adapei du Rhône est propriétaire,
  - ✓ Plan de stratégie patrimoniale à 5 ans OPAC : en cours de finalisation. Travaux à effectuer, mises aux normes à prévoir, entretien à réaliser sur les 5 à 10 ans à venir.
  - ✓ Plan de stratégie patrimoniale à 5 ans Adapei du Rhône : en projet ainsi que les diagnostics d'accessibilité.
  - ✓ Lissage des redevances location pour absorber les travaux notamment type J.

### **Ressources Humaines**

- ▶ *L'élaboration des fiches de postes : première étape d'une démarche GPEC*

Ce travail fait suite aux nombreux entretiens conduits par le service RH dans l'ensemble des établissements. Les différents métiers ont été listés pour chaque établissement permettant ainsi de définir une cartographie des métiers puis des fiches de postes ont été réalisées. Elles permettront d'anticiper les ajustements nécessaires en privilégiant l'interne (montée en compétences, accompagnement individuel, mobilités...). Elles permettront de cibler et planifier les recrutements afin d'entrer progressivement dans une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC.

Les fiches de postes ont été mises en application en 2013 au niveau des établissements de l'Association.

► *Gestion de la formation*

Pour rappel en 2011 a été instaurée une gestion centralisée de la formation professionnelle par la Direction des Ressources Humaines avec le recrutement d'un responsable développement RH, Nordine AÏTCHAÏB. Parallèlement, une procédure a été mise en place prévoyant le recueil des besoins individuels de formation pour chaque salarié ainsi que le recueil des besoins collectifs élaborés par les responsables de service.

Après une année de fonctionnement, le bilan 2011 était très positif avec un quasi doublement du nombre d'heures de formation dispensées aux salariés.

En 2012, cette dynamique s'est poursuivie avec une progression de près de 30% de départs en formation (soit 1 900 stagiaires). De plus le montant des cofinancements exceptionnels obtenus en 2012 s'élève à 204,9 K€ (192,6 en 2011 ; soit une progression de + 6%).

► *Tableaux de bord RH*

Un reporting RH mensuel est en cours d'élaboration afin d'avoir une vision synthétique des principaux indicateurs RH avec une comparaison N-1. A cet effet, il est prévu :

- un tableau de bord mensuel relatif aux effectifs en ETP (CDI, CDD, intérim),
- un tableau de bord mensuel relatif à l'absentéisme,
- un tableau de bord relatif à la masse salariale.

Des procédures en matière de paye et de gestion administrative du personnel ont été élaborées afin d'harmoniser les pratiques au sein des établissements (exemples : autorisations d'absences, heures supplémentaires, acomptes, heures de délégation). Un travail de définition des processus est en cours de finalisation.

► *Poursuite du groupe de travail « copil stress au travail »*

Fin 2011, un Comité de Pilotage sur le stress au travail paritaire s'est constitué dans le cadre d'un accord de méthode avec la participation d'un médecin du travail. Ce Copil qui s'est réuni tous les mois a élaboré un diagnostic à partir d'indicateurs permettant l'identification des facteurs potentiels de stress au travail au sein l'Association. En prolongement de ce diagnostic, le Copil a élaboré un questionnaire qui a été diffusé à l'ensemble des salariés de l'Association afin de permettre d'étudier et d'évaluer les facteurs de stress dans le but d'avoir une vision globale et d'envisager une démarche de prévention.

Nous avons reçu en retour 676 questionnaires qui ont été analysés. Aux vues des résultats, un plan d'actions a été retenu et 5 axes de travail ont été identifiés :

- Gestion des relations conflictuelles (résidents, usagers, familles),
- Communication au sein des établissements,
- Dépassements d'horaires,
- Fragmentation du travail,
- Parcours professionnel et ses évolutions au sein des établissements de l'Adapei du Rhône.

Un plan de prévention est en cours d'élaboration et un accord cadre sera proposé aux organisations syndicales.

## 6. Organisation d'un séminaire regroupant les directeurs de l'Adapei du Rhône (Directeurs d'établissements, Directeurs fonctionnels du Siège et Directeurs de territoire) - avril 2012

Cette année, le thème retenu était : « *la fonction de direction à l'épreuve de la centralisation* ». Ce thème est bien sûr à mettre en parallèle avec le projet de centralisation des fonctions supports paie et comptabilité qui a mobilisé la Direction Générale et les cadres de l'Adapei du Rhône durant près d'un an et demi.

Pour nous aider dans cette réflexion, l'Association a fait appel au sociologue Gilles HERREROS (Université Lyon 2) qui est intervenu en amont de cette journée et dans son animation.

L'objectif de ce séminaire a été d'interroger la fonction, le rôle, l'identité des directeurs au regard également de la transformation profonde et accélérée du secteur médico-social.

Des travaux de groupes autour de 4 axes (siège – activités – parents – territoire) sont venus l'après midi compléter un exposé sociologique.

Une mise en commun de l'ensemble des travaux menés s'est déroulée pour conclure la journée.

## 7. Journée des cadres de l'Association

Chaque année, une journée de réflexion autour d'une thématique associative transversale est organisée à l'attention des cadres de l'Adapei du Rhône. La dernière journée s'est déroulée en mars 2013 sur le thème : « *L'accompagnement au soin des personnes handicapées mentales en établissements* »

Elle a regroupé près de 130 cadres de l'Adapei du Rhône : directeurs de territoire, cadres du siège, directeurs, médecins, psychologues, chefs de service...

Elle a été animée par Jean-Marie LACAU, Directeur du Réseau Lucioles.

Le thème choisi fait suite à la réflexion menée au sein de la *Commission Médicale Associative* et au sein du groupe de travail « articulation accompagnement-soins ». Ce dernier a contribué en partie à la préparation de cette journée.

Objectifs : partager, avec l'ensemble des cadres de l'Adapei du Rhône, les problèmes d'accès aux soins qui se posent aux personnes handicapées mentales, à leurs aidants et aux professionnels et établissements. Permettre à l'ensemble des participants d'approfondir les constats de difficultés et ainsi mieux les anticiper, s'organiser et progresser ensemble.

La journée a été articulée autour de plusieurs interventions :

- ▶ Problématiques identifiées dans le cadre de la mission « Accès aux soins des personnes handicapées » - Pascal JACOB, *Président de l'association Handidactique I-MC2, en charge d'une mission sur l'accès aux soins des personnes handicapées auprès de la ministre déléguée en charge des Personnes handicapées.*
- ▶ Présentation de l'enquête sur l'accès aux soins et la prévention réalisée par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) du Nord-Pas-de-Calais - Bernard RODRIGUES, *DG de l'Udapei du Nord.*

- ▶ Echanges sur les pratiques de soins à l'Adapei du Rhône : mutualisation des constats sur les difficultés et pistes de solutions - Jean-Marie LACAU, Directeur du Réseau Lucioles
- ▶ Regard juridique et éthique - Marie-France CALLU, Juriste.

## 8. Démarche de centralisation de la paye et de la comptabilité

Pour rappel, ce projet lancé fin 2011 vise à harmoniser et sécuriser les pratiques afin de faire évoluer l'organisation des fonctions Finances et Ressources Humaines.

Cette démarche de changement est initiée par la Direction Générale de l'Adapei du Rhône et validée par les organes de gouvernance de l'Association (Bureau et Conseil d'Administration) avec un accompagnement extérieur par le cabinet KPMG pour apporter une aide dans la conduite du projet d'évolution de notre organisation.

Méthodologie :

- Constitution d'un Comité de pilotage (1 membre du Bureau, Directeur Général, des Directeurs de Territoire, DAF, DRH)
  - Volonté clairement affirmée de conduire ce changement sans conséquences sociales,
  - Une gestion du projet participative
- ▶ Première phase : diagnostic de l'organisation actuelle (janvier – août 2012)
    - Premier temps : réalisé avec les personnels administratifs en recensant l'ensemble des différentes pratiques selon le type d'établissement, la qualification des personnels concernés et les moyens d'information mis à disposition.
    - Second temps : implication des directeurs et chefs de service afin de détecter et prendre en compte les futurs besoins administratifs de chaque établissement après centralisation de la paye et de la comptabilité.
  - ▶ Deuxième phase : définition du modèle cible d'organisation future (sept. – déc.2012)  
 Cette seconde phase a permis de quantifier en ETP (Equivalent Temps Plein) les besoins de personnel administratifs pour le siège et pour chaque établissement.
    - Premier temps : réunion plénière avec les personnels administratifs.
    - Second temps : entretiens individuels avec l'ensemble du personnel concerné afin de recueillir les souhaits de chacun dans le cadre du projet (travail en comptabilité ou paye au siège social ou poste administratif en établissement) et de définir avec chaque personne les besoins de formation nécessaires dans le cadre du poste futur.

L'objectif étant de réaliser un plan de convergence des effectifs déterminé à partir des besoins des établissements et des besoins du siège.

Le travail de reclassement du personnel est finalisé et a été communiqué aux personnels. Un plan de formation à destination de l'ensemble des personnels administratifs est en cours de réalisation, un budget de 30 000 euros est prévu à cet effet.

Le calendrier de rapatriement de la paye et de la comptabilité au siège social est en cours d'élaboration, il prévoit un rapatriement progressif établissement par établissement qui devrait s'échelonner jusqu'au printemps 2014.

## C – PROJETS

### 1. Créations, extensions d'établissements en 2012 et début 2013

#### **Foyer La Gaieté (Amplepuis)**

Création de 24 places de FAM (janvier 2012)

- 12 places pour personnes handicapées vieillissantes
- 6 places pour IMC
- 6 places pour jeunes sortant d'IME

#### **IME de transition Pierre de Lune**

Ouverture anticipée d'un Accueil de jour de 15 places provisoires sur Toussieu (avril 2012)

Construction d'un bâtiment sur un terrain jouxtant le FAM Les Tournesols.

Une fois libérés en 2015 à l'ouverture du site de Pierre de Lune sur Saint-Priest, ces nouveaux locaux seront utilisés par le FAM Les Tournesols.

#### **ESAT Louis JAFFRIN**

Extension de 5 places de travailleurs handicapés (décembre 2012).

#### **Foyer L'Orée des Balmes (Sainte-Foy-lès-Lyon)**

Création de 36 places de (FAM) en janvier 2013 :

- 24 places pour accueil de personnes handicapées vieillissantes
- 12 places pour personnes ayant des troubles du comportement

### 2. Projets en cours

#### **Création d'un Foyer/résidence (Tassin) en partenariat avec l'UNAFAM**

Création d'un foyer résidence, de type domicile collectif, incluant un espace pluriel.

Création de 52 places (26 personnes handicapées mentales et 26 personnes handicapées psychiques), 49 studios et trois T2.

- Ouverture prévisionnelle : novembre 2013

#### **IMPro Perce Neige (Thizy)**

Reconstruction de l'IMPro sur le terrain jouxtant l'IME pour une surface de 1090 m<sup>2</sup>.

- Démarrage des travaux : juin 2013
- Ouverture prévisionnelle : juin 2014

#### **Pôle hébergement Santy (Lyon 8<sup>e</sup>)**

Création d'une unité de 17 places « Foyer d'Hébergement »

Création d'une unité de 14 places « Résidence Appartement »

- Reconstruction du Foyer d'Hébergement du Bois Galant
- Réinstallation d'une partie des places du SAVS Saint Nestor
- Ouverture prévisionnelle : juin 2014

### **Foyer d'Hébergement Jodard (Thizy)**

Reconstruction globale de l'établissement compte tenu des coûts et des conséquences sur les locaux actuels (nécessité de remise aux normes de sécurité type J - alarme / détection incendie).

- Travaux de démolition en cours
- Démarrage des travaux : septembre 2013
- Ouverture prévisionnelle : début 2015

### **IME de transition Pierre de Lune (Saint-Priest)**

Construction définitive de l'IME sur la commune de Saint-Priest : 36 places (internat, séquentiel, accueil temporaire, accueil de jour).

Ce projet est mené en partenariat avec l'OPAC. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et travaille actuellement sur la base du programme élaborée en 2012.

- Démarrage travaux de construction : début 2014
- Ouverture prévisionnelle de l'IME : 1<sup>er</sup> trimestre 2015

### **FAM La Rose des Sables pour adultes autistes (Bois d'Oingt)**

Achat du terrain actuel de 16 300 m<sup>2</sup> à l'UGECAM.

Projet définitif :

- 48 places + 2 places en hébergement temporaire en partenariat avec les services des champs sanitaires et médico-sociaux (EX : IME, SESSAD, etc...)
- 4 places d'accueil de jour médicalisé

Ce projet mené en partenariat avec l'OPAC a fait l'objet d'une consultation, une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et travaille actuellement sur la base du programme élaboré en 2012.

- Démarrage des travaux : début 2014
- Ouverture prévisionnelle : mi 2015

### **CAJ de Parilly (Vénissieux)**

Rénovation des 1400 m<sup>2</sup> du site rue Forest et construction de 450 m<sup>2</sup> (rapatriement du site rue du Génie). Pour rappel le CAJ accueille 102 adultes handicapés.

- Esquisse en cours
- Dépôt du permis de construire : septembre 2014
- Ouverture prévisionnelle : 2<sup>e</sup> trimestre 2016

### **Complexe de la Goutte d'Or : création de 28 places (Meys)**

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien du Conseil général.

Ce dernier a été sensible à l'effort particulier consenti par l'Association, soucieuse du besoin urgent d'accueil de personnes avancée en âge sur ce territoire et consciente des tensions budgétaires actuelles. Ainsi sur ces 28 places, 5 sont financées à moyens constants et 6 sont obtenues par requalification :

- 20 places de Foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes
- 8 places d'hébergement pour adultes autistes travaillant en ESAT
- Etude du programme : en cours
- Dépôt du permis de construire : septembre 2014
- Ouverture prévisionnelle : 3<sup>e</sup> trimestre 2016

### **IME Les Sittelles (*Caluire*)**

Projet de reconstruction de l'établissement sur le même site.

Après la rénovation et la reconstruction de l'IME l'Espérance et des Foyers du Verger, la reconstruction de l'IME Les Sittelles, locaux vétustes et surtout inadaptés pour l'accueil d'enfants polyhandicapés, paraît incontournable.

Pour ce faire, une étude de capacité intégrant toutes les contraintes techniques et liées à l'accueil, a été conduite en septembre 2012 afin de proposer plusieurs scénarii de refonte du site.

L'ARS soutient ce projet et a donné son accord pour lancer l'opération.

### **3. Travaux réalisés en 2012 – début 2013**

#### **Mas Jolane (*Meyzieu*)**

Aménagement de la cuisine et travaux de réfection (janvier 2012)

#### **Réhabilitation Foyer du Verger (*Caluire*)**

Réhabilitation de la cuisine centrale, réalisation des voieries, accessibilité parking, aménagement des espaces verts (Verger + Espérance)

- Travaux finalisés en mai 2012

### **4. Travaux en cours**

#### **ESAT La Goutte d'or (*Meys*)**

Extension de l'ESAT (2000 m<sup>2</sup>) : ateliers de production, cuisine et salle de restauration du site, bureaux administratifs.

- Démarrage des travaux : juin 2013
- Livraison du bâtiment : avril 2014

#### **IME L'Oiseau Blanc**

Création d'une salle d'activité et de locaux rattachés pour une surface de 208 m<sup>2</sup>

- Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2014
- Livraison des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2015

#### **IME les Coquelicots (*Meyzieu*)**

- Travaux d'aménagement et d'agrandissement : création de 2 salles d'activités , reconfiguration des espaces « unités de vie », création d'une salle de restauration
- Fin des travaux : juin 2013
- Ouverture : septembre 2013

#### **Travaux « Type J »**

Deux établissements concernés en 2013 :

- Foyer « La Platière » (en cours de programmation)
- Foyer Henri Thomas (démarrage des travaux en septembre 2013)

## POUR CONCLURE...

A l'instar des années précédentes, ce rapport d'activité 2012 vient traduire et illustrer le fort mouvement de mutation que poursuit notre secteur médico-social avec notamment l'acte III de la décentralisation et, pour le Rhône, le probable transfert de compétences entre le Conseil général et la future Lyon Eurométropole. Ces deux textes gouvernementaux vont faire naître une nouvelle répartition des compétences notamment en direction des ESAT, parallèlement à la venue de nouveaux acteurs dans le champ du handicap.

2012 a également vu la publication du rapport IGF/IGAS qui explore les évolutions possibles des établissements et services pour personnes handicapées, tant en matière d'offres, de besoins et de financement. Ce rapport largement commenté par les unions et fédérations ainsi que dans la presse spécialisée, dresse un certain nombre de constats voire de critiques dont nous devrions nous saisir pour accompagner la nécessaire réforme à venir.

Concernant la contractualisation avec le Conseil général et l'ARS, nous avons signé un accord partenarial triennal avec le premier et entrons en négociation pour un nouveau CPOM pour le deuxième. Il est important de souligner que les CPOM, initialement à forte connotation budgétaire, évoluent de manière certaine vers une contractualisation de 2<sup>e</sup> génération avec à la clé des objectifs de recomposition interne, de convergence budgétaire, de performance et de qualité. Nous entrons en 2013 dans une nouvelle négociation pour construire notre CPOM avec la volonté de nous positionner dans une offre territoriale et de faire de la contractualisation un véritable levier partagé tant du côté de l'accompagnement, du soin et de la gestion.

### ***Quels ont été les faits marquants de 2012, en débordant comme il se doit sur 2013 ?***

Tout d'abord concernant notre cœur de mission, **l'accompagnement**,

- ▶ La démarche d'évaluation interne a mobilisé l'ensemble des directeurs et leurs équipes. Ainsi comme prévu, tous les établissements auront produit mi-juin 2013 leur rapport d'évaluation interne. Pour accompagner cette démarche, notre partenariat avec l'Adapei de la Drôme dans la conduite d'une évaluation croisée s'est révélé d'une grande richesse en termes de partage d'expériences et de points de vigilance à mettre en exergue.  
Enfin la préparation à l'évaluation externe a également été source de mobilisation avec l'élaboration d'un cahier des charges et l'audition des prestataires potentiels.  
Sur l'ensemble de la démarche je souhaite remercier le fort engagement et l'efficacité de notre référent qualité, Myriam BRONNER, dont l'aide a été précieuse.
- ▶ Pour paraphraser le sociologue Michel BILLE : « *Les personnes handicapées vieillissent : quelle bonne nouvelle !* » mais quelles solutions et quelles réponses à inventer ? C'est une véritable inquiétude de la part des parents et des professionnels.  
Notre Association poursuit son action sur ce sujet en créant des places dédiées et en poursuivant la réflexion avec la constitution d'un groupe de veille.

- ▶ En 2013, un autre groupe verra le jour sur l'accompagnement des personnes avec autisme. Depuis plusieurs années l'Adapei du Rhône s'investit sur ce champ avec la création de places et l'organisation de plusieurs colloques. Par ce groupe mis en place en partenariat avec le Docteur SONIE du Centre Ressources pour l'Autisme, nous avons le souhait de renforcer auprès de l'ensemble de nos établissements concernés la mise en œuvre des recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé).
  
- ▶ L'accès aux soins des personnes handicapées continuera à représenter un des axes forts de l'action de la Commission Médicale Associative (CMA) dans la lignée du livre blanc publié par l'Unapei lors de son dernier congrès. La venue de Pascal JACOB lors de la dernière journée des cadres témoigne de l'intérêt porté par notre association sur ce sujet. Par ailleurs nous travaillons à la mise en place dès 2013 d'un Dossier Unique de l'Usager (DUU) informatisé qui viendra renforcer et sécuriser le volet soins et accompagnement des personnes que nous accueillons et notamment les plus vulnérables.
  
- ▶ Développement d'un Centre de Formation en direction des personnes handicapées avec l'organisation de formation sur les CVS et en direction des travailleurs en ESAT. Ce pôle de formation est placé sous la responsabilité de William HALTER (Directeur de La Courbaisse) et de Marie-Pierre CHAVANNE (Espace Sarrazin).  
L'objectif est bien de valoriser la personne handicapée en renforçant ses compétences et sa participation au sein des établissements.

#### Concernant notre fonction **gestionnaire**,

Avant fin 2013 notre portail Intranet sera effectif et permettra l'accès de l'ensemble des outils de gestion budgétaire, financier et RH à tous les établissements de l'Association. Ce portail concentrera toutes les procédures créées ces dernières années et à venir. Il facilitera bien évidemment la centralisation des fonctions supports paie et comptabilité en cours de mise en œuvre. Il facilitera également toutes les démarches de mutualisation en offrant un accès simplifié à l'ensemble des établissements. Il constituera un véritable « réservoir de données » utile tant du côté des procédures que des outils liés directement à l'accompagnement des personnes handicapées (soins, démarche d'évaluation, droits des usagers, fonctionnement des CVS...).

Pour poursuivre son action auprès des personnes handicapées de manière efficace et efficiente, l'Adapei du Rhône ne peut se passer d'un système d'information performant.

Nos associations font face aux exigences croissantes aussi bien de la part des pouvoirs publics (transparence, indicateurs...) que des usagers et de leurs familles ainsi que des professionnels qui doivent pouvoir échanger entre eux.

Ce défi à relever ensemble, parents et professionnels, n'a de sens que s'il est orienté au service de la qualité de notre mission.

# RAPPORT DE GESTION 2012

---

*André DOTTE, Trésorier*

Les comptes 2012 de l'Adapei du Rhône ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2011. Le résultat de l'exercice 2012 est un excédent de 3 960 616 €. Ce montant comprend la reprise du résultat 2010 du Conseil général, soit un excédent de 746 973 €.

## **Activités de l'Association**

Le nombre de places occupées au 31/12/2012 est de 2 652 qui correspondent à 2 219 personnes physiques accueillies. Cet écart provient du fait qu'une personne peut être accueillie dans plusieurs établissements. Par exemple, un ouvrier d'ESAT peut aussi être accueilli en hébergement. Le nombre de journées réalisées en 2012 est de 657 831, soit 51 545 de plus qu'en 2011. L'année 2012 a été marquée par les extensions de places suivantes : en janvier, 24 places en FAM/FDV IMC à la Gaieté et 10 places à l'IME Pierre de Lune. Au mois de décembre, 5 places à l'ESAT Louis Jaffrin.

## **Ressources de l'Association**

Le total des ressources est de 114 M€, soit une progression de 5% par rapport à 2011. Les prix de journées et dotations globales, Assurance-Maladie, Etat et Conseil général représentent près de 75 % des ressources. Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses. L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux ESAT et aux EA. En ce qui concerne l'évolution des principales ressources sur les trois dernières années, on constate que la part de l'ARS augmente plus vite du fait des ouvertures d'établissements.

## **Dépenses de l'Association**

Du fait des créations de places, les dépenses augmentent en 2012 de 4,5 M € pour atteindre 110 M €. La masse salariale constitue le poste principal de dépenses avec 75,7 M €, soit les deux tiers du total. Le second poste le plus important concerne les bâtiments, c'est-à-dire les amortissements, les loyers, les intérêts d'emprunts, la maintenance etc., avec 12 % du total des dépenses. Les autres postes significatifs sont les achats pour 8 %, l'alimentation pour 5 % et les transports pour 3%. Les principaux investissements de 2012 concernent le matériel pour 967 211 €, les bâtiments pour 500 436 € et les véhicules pour 438 944 €. Le nouvel emprunt de 1,5 M € en 2012 concerne l'accueil temporaire de Pierre de Lune à Toussieu.

L'effectif moyen mensuel est de 1 973 personnes payées, en progression de 55 personnes (1 918 en 2011). Cette progression suit celle des créations de places sur 2012.

## Bilan actif

Les constructions augmentent de 3,5 M€ sur 2012, avec la livraison du chantier de Caluire et réduisent donc les immobilisations en cours du même montant.

Les créances augmentent de 600 K€ au niveau des prix de journée (Organismes financeurs) et de 140 K€ sur l'activité commerciale, tandis que la créance auprès du CNASEA a diminué de 350 K€ au 31/12/2012.

Les Valeurs mobilières de placement augmentent de 670 K€ tandis que les disponibilités augmentent de 5 956 000 €.

## Bilan passif

La progression des Fonds associatifs correspond majoritairement à l'intégration du résultat de l'exercice.

Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 497 109 € au 31/12/12.

Les provisions pour risques et charges sont stables sur 2012. Il s'agit principalement des provisions pour retraite, pour congés payés et pour litiges.

Les Dettes fournisseurs et comptes rattachés augmentent de 280 K€ soit 8,6% d'augmentation par rapport à 2011. Cela s'explique d'une part par l'augmentation du périmètre de l'association et d'autre part par le rallongement du délai de paiement des fournisseurs, induit par le démarrage de nouveaux chantiers.

Les Dettes fiscales et sociales suivent l'augmentation de la masse salariale.

Les autres Dettes augmentent de 270 K€ et correspondent à des dossiers CAF et APL pour le compte des résidents, non régularisés.

Votre Conseil d'Administration, propose pour les résultats 2012, propres à l'Association, les affectations suivantes :

◇ **Quant au résultat associatif**, excédentaire de 213 882 € le Conseil d'Administration propose d'atténuer le déficit des exercices antérieurs.

◇ **Quant au résultat du Bulletin**, déficitaire de 2 798 €, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant au résultat de la Passerelle du Sourire**, déficitaire de 2 551 €, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des ESAT Gestion commerciale**, soit 1 226 263 €, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Entreprises Adaptées**, soit 36 947 €, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM IME-MAS-FAM-SIEGE**, soit 2 521 726 €, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM ESAT**, soit 15 781 Euros, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous accord partenarial avec le Conseil général**, soit 531 597 € (1,5% du budget 2012), le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux, en mesures d'exploitation et en report à nouveau, dans l'attente de la validation par le Conseil général.

◇ **Les dons en attente d'affectation pour l'année 2012** s'élèvent à 6 461 €, le Conseil d'Administration propose de les affecter au Fonds dédié Legs et Donations.



# COMPTES ANNUELS 2012

## Compte de résultat – Charges

CHARGES	2 012	2 011
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)</b>		
Achats de marchandises	8 345	1 216
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 662 136	1 619 537
Variation de stock	24 638	-19 844
Autres achats et charges externes (*)	25 225 161	25 009 985
Impôts, taxes et versements assimilés	4 935 686	4 824 795
Salaires et traitements	48 274 325	46 993 790
Charges sociales	20 721 741	20 406 704
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 352 169	3 678 593
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	162 885	202 615
Dotations aux provisions	628 213	738 596
Autres Charges	107 490	156 995
<b>TOTAL I</b>	<b>107 102 788</b>	<b>103 612 982</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>	<b>30 804</b>	<b>18 406</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	607 018	506 426
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>607 018</b>	<b>506 426</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	292 329	411 863
Sur opérations en capital	88 314	221 126
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 294 468	330 150
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 675 111</b>	<b>963 138</b>
<b>Impôts sur les sociétés (V)</b>		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)</b>	<b>639 190</b>	<b>538 783</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>110 054 911</b>	<b>105 639 735</b>
Solde créditeur = excédent	3 960 616	2 895 669
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>114 015 527</b>	<b>108 535 404</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	56 148	33 149
- redevances de crédit-bail immobilier		

## Comptes de résultat – Produits

<b>PRODUITS</b>	<b>2 012</b>	<b>2 011</b>
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)</b>		
Ventes de marchandises	2 293 426	2 260 174
Production vendue (biens et services) (a)	9 483 292	9 168 234
<b>SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b> <i>Dont à l'exportation</i>	<b>11 776 718</b>	<b>11 428 407</b>
Production stockée (b)	-1 717	-2 023
Production immobilisée		
Dotations et Produits de Tarification	85 191 965	82 364 612
Subvention d'exploitation	145 237	558 492
Reprises sur provisions, amortissement et transferts de charges	332 145	602 754
Cotisations	93 246	93 646
Autres produits (hors cotisations)	11 310 211	11 230 964
<b>SOUS-TOTAL B</b>	<b>97 071 087</b>	<b>94 848 445</b>
<b>TOTAL I (A + B)</b>	<b>108 847 805</b>	<b>106 276 853</b>
<b>Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>	<b>477 993</b>	<b>245 120</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participation	40 331	54 362
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	414 608	222 110
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>454 939</b>	<b>276 472</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	336 384	170 436
Sur opérations en capital	922 829	780 206
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 766 267	544 073
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 025 479</b>	<b>1 494 716</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)</b>	<b>1 209 310</b>	<b>242 244</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)</b>	<b>114 015 527</b>	<b>108 535 404</b>
Solde débiteur = déficit		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>114 015 527</b>	<b>108 535 404</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Bilan Actif

ACTIF	Brut 2012	Amortissement	2012	2011
<b>Actifs immobilisés</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	698 657	518 702	179 955	347 144
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 672 757		5 672 757	5 672 757
Constructions	62 608 935	19 458 604	43 150 332	39 638 047
Installations tech, matériel et outillage industriel	17 737 690	13 627 192	4 110 498	4 435 512
Autres	7 087 215	5 318 167	1 769 049	1 794 957
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	2 128 768		2 128 768	5 862 874
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	53 216		53 216	53 216
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	82 432		82 432	82 432
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres	39 313		39 313	44 374
<b>TOTAL I</b>	<b>96 111 578</b>	<b>38 922 664</b>	<b>57 188 913</b>	<b>57 933 908</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisions.	30 127		30 127	54 765
En-cours de production (biens et services)	1 622		1 622	1 792
Produits intermédiaires et finis	4 881		4 881	6 428
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	38 191		38 191	53 062
Créances				
Usagers et comptes rattachés	5 399 811	481 911	4 917 900	4 361 632
Autres	2 476 020	374	2 475 646	3 509 615
Valeurs mobilières de placement	20 762 573		20 762 573	20 094 401
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	43 909 928		43 909 928	30 231 996
Charges constatées d'avance	443 716		443 716	131 436
<b>TOTAL II</b>	<b>73 066 870</b>	<b>482 285</b>	<b>72 584 584</b>	<b>58 445 128</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>169 178 447</b>	<b>39 404 950</b>	<b>129 773 498</b>	<b>116 379 036</b>

## Bilan Passif

PASSIF	2012	2011
<b>Fonds associatifs</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 914 561	5 914 561
Ecarts de réévaluation		
Réserves	23 380 005	22 725 024
Report à nouveau	-2 378 631	-2 099 673
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 960 615	2 895 669
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 391 619	2 391 619
Apports	2 376 511	2 376 511
Legs et donations	15 108	15 108
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 382 138	1 254 147
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 111 148	996 607
Provisions réglementées	16 034 586	15 190 968
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>51 796 041</b>	<b>49 268 922</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	2 721 989	2 429 870
Provisions pour charges	71 758	333 751
<b>TOTAL II</b>	<b>2 793 747</b>	<b>2 763 622</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	5 604 386	3 810 477
Sur autres ressources	1 644 459	1 429 217
<b>TOTAL III</b>	<b>7 248 845</b>	<b>5 239 694</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	50 865 116	42 835 560
Emprunts et dettes financières divers	19 526	15 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 455	9 139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 529 260	3 250 498
Dettes fiscales et sociales	10 828 015	10 384 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	702 427	900 311
Autres dettes	1 967 550	1 702 184
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 516	8 810
<b>TOTAL IV</b>	<b>67 934 865</b>	<b>59 106 797</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>129 773 498</b>	<b>116 379 036</b>
<b>Engagements donnés</b>		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

## Règles sur les principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été établis et présentés conformément à l'instruction 00-061 du 10/07/00 (dite M 22 Privé) en remplacement de la M21bis abrogée le 17/08/07 et au règlement CRC 99-01.

Le plan comptable utilisé est celui du Secteur sanitaire et social.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes sont les suivantes :

### 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement pratiqué est de 5 ans.

A la demande des organismes financeurs les immobilisations incorporelles représentant des frais de premier établissement du FAM Rose des Sables (698 657 €) ont été amorties sur 5 ans.

### 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les taux d'amortissements pratiqués sont ceux acceptés par la Tutelle et varient ainsi :

- |                              |                                |
|------------------------------|--------------------------------|
| - Construction :             | linéaire 30 - 50 ans           |
| - Agencement - Aménagement : | linéaire 20 ans                |
| - Matériel :                 | linéaire 10ans, 7 ans et 5 ans |
| - Véhicules :                | linéaire 5 ans, 6 ans et 7 ans |
| - Informatique :             | linéaire 5 ans                 |

### 3 – PLAN COMPTABLE

Nous avons appliqué le Plan Comptable Général tel qu'il a été publié dans l'arrêté du 12/12/07.

### 4 – STOCKS

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition.

### 5 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Les plus-values sont constatées selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

Lorsque le cours des valeurs au 31/12 est inférieur au prix d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

## 6 – TITRES ET PARTICIPATIONS

Les titres et participations sont valorisés à leur coût initial d'achat. Lorsque la valeur de la participation est inférieure au coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

## 7 – REPORT À NOUVEAU

Suite à l'arrêté du 15/06/07, la présentation du bilan est modifiée. La partie du passif concernant les fonds propres est la suivante :

- Report à nouveau : concerne uniquement le résultat associatif
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification : dépenses inopposables
- Report à nouveau tiers financeurs : résultats des années N-1 et N-2
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs

## 8 – NOUVELLES ACQUISITIONS

Néant.

## 9 – PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Suite au décret du 15/07/07 les provisions réglementées sont ainsi réparties :

- Provisions pour couverture du besoin en fonds de roulement
- Provisions réglementées pour réalisation d'actif
- Provisions pour renouvellement des immobilisations

Ces dernières financent des investissements. Elles sont amorties au fur et à mesure de la dépréciation du bien concerné.

## 10 – ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS TELS QU'ILS SONT PRÉSENTÉS AUX TUTELLES

Celles-ci peuvent éventuellement les modifier avant d'arrêter les budgets prévisionnels de N + 2. Les éventuelles différences positives ou négatives font l'objet d'une régularisation entre les postes

Résultats de l'année N et Dépenses refusées ou non opposables selon leur nature.

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Report à Nouveau Associatif	-621 352 €	-446 175 €
Dépenses refusées	-671 087 €	-604 704 €
Report à Nouveau Tiers Financeur	1 047 548 €	1 157 214 €
Résultat N-1	300 575 €	746 973 €
Résultat N-2	746 973 €	410 241 €
Dépenses Non Opposables	1 086 092 €	1 048 794 €
Résultat d'ensemble	3 404 807 €	2 895 670 €
Résultat associatif	1 471 743 €	738 295 €
Résultat proposé tiers financeur	1 933 064 €	2 157 738 €

## 11 – EFFECTIFS TOTAL PAYE DU PERSONNEL AU 31/12/12

Salariés : 1 993

Ouvriers handicapés : 901

Total : 2 894

## 12 – PROVISION POUR CONGES PAYÉS

Suite au décret du 15/07/07 et de l'avis du CNC du 04/05/07 les congés payés sont comptabilisés dans chaque établissement ; mais non opposables aux autorités de tarification. En N+1 ils sont affectés en Dépenses non opposables aux tiers financeurs.

## 13 – RESERVE DE COMPENSATION

En application du décret budgétaire du 22/10/2003, une partie des résultats excédentaires peut être affectée par les organismes financeurs en réserve de compensation.

Une partie des résultats a été affectée à cette réserve. Celle-ci pourra être utilisée pour compenser des déficits ultérieurs en accord avec les organismes financeurs.

## 14 – AMORTISSEMENTS

A compter de l'exercice 2005, il est fait application du règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. La méthode simplifiée (prospective) de réallocation et reclassement des immobilisations a été retenue.

## 15 – CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale.

## 16 – INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

L'engagement lié aux Indemnités de fin de carrière (IFC) correspondant aux droits acquis de chaque salarié s'élève à 6 774 921 € pour un départ à 62 ans.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux monétaire : 1,70 %

Le montant des IFC comptabilisées en 2012 est de 599 990 € portant la provision à 1 621 946 €.

## 17 – FONDS DEDIÉS

Les fonds dédiés des établissements correspondent à des sommes affectées dans le but de financer des dépenses clairement déterminées.

Les fonds dédiés associatifs correspondent à des dons reçus non encore totalement utilisés au 31/12.

## 18 – DÉPRÉCIATION CRÉANCES

Toutes les créances concernant les recettes de tarification antérieures au 31/12/11 ont été provisionnées totalement à l'exception de celles perçues avant le 31/12/12.

## 19 – PROVISION POUR LITIGES PRUD'HOMMES

Le montant provisionné pour l'exercice en cours est de 395 000 €.

## 20 – CESSION

Il y a eu la cession d'un bien mobilier au cours de l'année : les garages de Chavent à Vénissieux.

La plus-value de cession des garages : 481 664,17 € a été comptabilisée dans un compte de provision réglementée sur réalisation d'actif comme il est possible de le faire pour des établissements médico-sociaux.

## 21 – CRÉATION PLACES

Les extensions de places accordées de l'année sont les suivantes :

- FAM/FDV La Gaieté : création de 24 places en janvier 2012
- IME Pierre de Lune : extension de 10 places en octobre 2012
- ESAT Louis Jaffrin : extension de 5 places en décembre 2012

# ORIENTATIONS POUR 2013

---

*Marie-Laurence MADIGNIER, Présidente*

Comme nous l'avons fait il y a un an, nous souhaitons inscrire nos orientations 2013 dans le projet d'orientation triennal 2011-2014 que nous avons adopté ensemble et qui constitue la feuille de route de l'équipe que vous avez élue, et celle des salariés à la tête de notre Association :

- ✓ Accueillir ensemble...
- ✓ Mettre la personne handicapée mentale au cœur de nos dispositifs...
- ✓ Travailler à l'unité de son parcours...
- ✓ Construire autour d'elle la cohérence des accompagnateurs et des familles...

C'est le sens qui guidera nos actions en 2013.

## **1. Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées**

Nous avons ouvert un chemin de participation par l'élection d'un grand nombre de personnes handicapées mentales comme vice-président, lors du dernier renouvellement des Conseils de la Vie Sociale (CVS). Nous voulons gravir avec elles, une à une, les marches qui leur permettent d'accéder à une place, de leur donner une parole véritablement participative, de trouver les outils de communication simples et adéquats, de mettre en place des formations aidantes et de faire de leurs progrès de véritables progrès pour nos structures et notre Association.

L'évaluation interne a été mise en route dans tous les établissements, et nous nous préparons à l'évaluation externe. Nous pouvons en faire un outil de progression dans la qualité de l'accueil par les professionnels. Cela pourra également devenir un outil de collaboration, sur des bases objectivées, avec les familles et avec les personnes accueillies. Les projets d'établissements en sont le pivot et un effort particulier est engagé pour les élaborer de façon plus participative et les valider progressivement par des administrateurs, conformément à la loi.

La santé a fait l'objet, ces derniers mois, de nombreux travaux dans des enceintes associatives concernant tantôt des professionnels, tantôt des parents. Elle sera au cœur de la mise en œuvre d'actions de prévention et de soins parallèlement à l'accompagnement psychologique lié au handicap de nos enfants. Leur vie est unique, se partageant entre moments en famille ou en établissements et tous ceux qui les accompagnent méritent d'être formés à une prise en charge personnalisée, avec un accompagnement différencié selon le handicap, comme nous y entraînent les progrès de la connaissance et de la recherche.

La mise en place du dossier unique de l'utilisateur y contribuera, tout comme la réflexion engagée sur les protocoles d'accompagnement ou la conception d'établissements plus adaptés. La conception en cours des deux établissements pour personnes avec autisme, qui seront construits en 2014, le FAM La Rose des Sables et l'IME Pierre de lune, en donne l'occasion, mais la démarche s'étendra à tous les autres.

Enfin, malgré les tensions budgétaires présentes et à venir, nous n'oublierons pas de veiller à notre mission première, la qualité et l'adaptation à chacun de l'accueil de nos résidents. Pour cela nous devons être innovants dans les solutions à trouver au quotidien.

## **2. Accueillir et soutenir les familles**

Au-delà de l'orientation et de l'accueil dans de nouveaux établissements qui sont un moment important d'accompagnement des familles, il nous tient à cœur que l'Adapei du Rhône, association parentale, puisse accueillir d'une façon singulière les nouveaux parents par des parents, et contribuer ainsi à la dynamique associative.

De même que nous présentons l'Association aux nouveaux salariés, et ce à leur grande satisfaction, nous souhaitons réserver aux nouveaux parents, ainsi qu'aux nouveaux adhérents, sous une autre forme, un accueil du même type.

Néanmoins nous sommes conscients que toutes les familles ne sont pas faciles à joindre, que certaines vivent des difficultés qui les isolent, et qu'il est nécessaire de se poser à chaque fois la question de leurs besoins pour tenter de trouver des solutions.

C'est un chantier difficile que nous avons entamé avec une volonté forte de renouveler l'envie de construire « tous ensemble » le meilleur avenir possible pour nos enfants, pour nos familles. Nous savons que bien d'autres associations rencontrent les mêmes difficultés.

Retrouver en milieu urbain la proximité entre familles qui nous permette de porter ensemble auprès de nos communes la parole de nos enfants, mais aussi d'ouvrir la porte à ceux qui cherchent encore comment construire un parcours de vie qui convienne à toute leur famille, et pas seulement une place dans un établissement.

Nous avancerons cette année dans la structuration d'une Action Associative plus proche des quartiers où nous vivons, avec, à l'automne et à proximité de chez eux un accueil plus localisé, des anciens et des nouveaux adhérents comme savent si bien le faire nos associations affiliées.

### **Une association qui vit :**

C'est un incessant lien de va-et-vient entre ceux qui en sont partie prenante et ceux qui construisent, à l'extérieur, une cité accueillante pour tous.

C'est une constante interrogation pour répondre aux besoins de ceux qui les expriment difficilement et qui restent isolés trop souvent dans leur difficulté.

**C'est aussi la joie de voir le chemin accompli ensemble**

**et de partager celui qui reste à parcourir...**

**à parcourir ensemble... et nous avons besoin de vous pour cela.**

# REMERCIEMENTS

---

## Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ces actions

### Aux membres du Conseil d'Administration

Annyvonne CHENAVAZ, Henri CLERC, Yvette CŒUR, Igor DELAHAYE, André DOTTE (Trésorier), Hervé GARCIA, Annie-Laure GILLET, Emmanuel GOUTAGNY, Stéphane JACCON, Bruno LE MAIRE (Secrétaire Général), Marie-Laurence MADIGNIER (Présidente), Claude MAUCUIT, Renée MERIAUX (Vice-présidente à l'Action Associative), Catherine MOREY (Chargée de l'Action Familiale), Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Patrick PUVIS DE CHAVANNES, Laurence REGARD, Jean-Claude RIVARD (Chargé des bénévoles, de la formation et des ressources humaines), Benoît TESSE, Jean-Claude THIEBAUD (Chargé du patrimoine associatif et des projets), Jacques MADIGNIER (membre d'honneur).

### Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'Administration

Annie LAURENT (AHSOL), Marie-Hélène MARGUERITE (AGIHB), Odette RIVOIRE (AHML).

### Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'Administration

Michel BRIFFARD (Trisomie 21 – GEIST Rhône), Valérie LE NEVE (Association Autisme Rhône), Christophe PERRIN (ATMP), Philippe ALAYSE (Association SOLEIL).

### Aux bénévoles de l'Action Associative

Yvonne ANTOLINOS (Passerelle du Sourire), Michel ALLEX (Trésorier CVS), Isabelle ARINI (Trésorière CVS), Dominique ARTEMALE HONOR (Représentant CVS), Gilles ARNAUD (ALOVA), Joëlle AUBERT (Présidente CVS), Laurence AUTEUIL (ALOVA), Claude BERARD BERGERY (Secteur Est), Victor BERARD (ALOVA), Pascale BERNARD (Fratries adultes), Marc BERNOUX (Accessibilité), Justine BILLARD (ALOVA), Justine BLANC (ALOVA), Raymond BISSUEL (Représentant CVS), Gabriel BOUCAUD (Président CVS), Colette BOURGEAY (Animations Festives), Hélène et Jean-Claude BOUTEILLE (Animations festives), Rodolphe BOVE (Président CVS), Jean-Marc BOTTA (Commission Fratries), Isabelle BRION (Trésorière CVS), Odette BRUNAND (Représentante CVS), Hélène BUFFARD (Présidente CVS), Lucienne CALMELS (Passerelle du Sourire), Nicole CALVET (Trésorière CVS), Luigi CARDILLO (Trésorier CVS), Fernando CATARINO (Animations festives), Odette CATHALAN (Secteur Grand Ouest), Bernard CHAMBOST (Accessibilité), Sylvain CHAMBARD (ALOVA), Franck CHAPPRON (Vice-président CVS), Marie-Hélène CHARDON (Accessibilité), Martine CHATELAIN (ALOVA), Chantal CHAZELET (Passerelle du Sourire), Louis CHENAVAZ (Animations Festives), Nora CHOUCI (Centre de documentation), Marjolaine CHEVALIER (Fratrie adultes), Nicole CLAVAUD (Accessibilité), Chantal CLERC (Représentant CVS), André COMBE (Accessibilité), Geneviève et André COMOY (Animations festives), Brigitte CONFORT (Scolarisation), Annie COSTANTINI (Animations festives), Georges COUDOUËL (Accessibilité), Chantal CURTIL (Passerelle du Sourire), Chantal DANGRE (Passerelle du Sourire), Christelle DANSARD (Trésorière CVS), Dominique DE BONIS (Président CVS), Patricia DAVID (Présidente CVS), Jean-Claude DECOURT (Secteur Grand Lyon), Jeannine DESSERT (Bénévole), Catherine DOUCET (Présidente CVS), Charlotte DUCLAUX (Présidente CVS), Bernadette DUPATY (Présidente CVS), Marie-Antoinette DUPRAZ (Trésorière CVS), Madeleine DUSSART (Accessibilité), Jean-Claude DUSSART (Représentant CVS), Claudine EKINCI (Vice-présidente CVS), Hélène ESMIEUX (ALOVA), Jeanine FELIX (Représentant CVS), Lucienne FOURNEL (Présidente CVS), Andrée et Gérard GAL (Animations festives), Véronique GALLIEN (Présidente CVS), Patrick GALLIEN (Animations festives), Bertrand GAUCHER-PIOLA (Président CVS), Jeanine GAUTHIER (Secteur Lyon), Fabrice GARIN (Animations festives), Marguerite et Robert GARIN (Animations festives), Dominique GERBES (Trésorière CVS), Karim GHENDIR (ALOVA), Jacqueline GIANQUINTO (Secteur Lyon), Jeanine et Christian GIBERT (Animations festives), Jean-Paul GIGANDON (Trésorier CVS), Jeannine GILARDONE (Accessibilité), Liliane et Serge GIRAUD (Animations festives), Eliane GUILLE-BIEL (Président CVS),

Bruno GUINAND (Président CVS), Nicole et Roger HOCH (Animations festives), Paul HOLDNER (Accessibilité), André HONOR (Président CVS), Jeanine INESTA SAIGNAVONGS (Secteur Grand Lyon), Colette ISLER (Courte Echelle), Marie-Paule JALLET (Trésorière CVS), Christine KABAYA (Secteur géographique), Marie-Rose JARA (Trésorière CVS), Fatima KHERACHI (Passerelle du Sourire), Mourad KHERACHI (Trésorier CVS), Isabelle LA BATIE (Représentante CVS), Pierre LA BATIE (Représentant CVS), Bernadette LADOUS (Secteur Lyon Ouest), Daniel LAFORET (Accessibilité), Louis LAGOUTTE (Association CVS), Danièle LARGE (Passerelle du Sourire), Daniel LATRECHE (Président CVS), Danièle LE MAIRE (Génétiq ue), Georges LOISY (Secteur Est), Anne MADIGNIER (Représentante CVS), Ghislaine MANGEOT (Représentante CVS), Nathalie MAILLET-BENYAHA (Présidente CVS), Simone MARCELLI (Passerelle du Sourire), Ginette et Aimé MARQUET (Animations festives), Josette MARTINEZ (Animations festives), Frédérique MAIRE (Passerelle du Sourire), Ginette MARQUET (Secteur Lyon Ouest), Marie-Claude MEZZAPELLE (Représentante CVS), Patrick MICHELET (Animations festives), Odile MIGNOT (Présidente CVS), Axelle MARTIN (Passerelle du Sourire), Catherine MINJAT (Passerelle du Sourire), Guy MORIN (Admission et réorientation), Madeleine NARDONE (Trésorière CVS), Jeanine et Henri NURY (Animations festives), Guy ONGARO (Animations festives), Claude PACAUD (Animations festives), Catherine PELLECUER (Passerelle du Sourire), Monique et Marius PERRETON (Animations festives), Laurence PERMEZEL (Trésorière CVS), Marie-Jo PETIOT (Accessibilité), Dominique PICAL (Trésorière CVS), Annie PIGEYRE (Passerelle du Sourire), Joseph PIGNAL (Génétiq ue), Philippe PITAUD (Président CVS), Martine PITER (Présidente CVS), Michel PIZOT (Représentante CVS), Annick PRIVAT (Passerelle du Sourire), Marie PULIDO (Présidente CVS), Isabelle RECH (Secteur Est), Gilles RECH (ALOVA), Marie-Hélène REVOL (Accessibilité), Nathalie REYNAUD (Conseil Communication), Pascale RISI (Centre de documentation), Elizabeth RIVARD (Conseil Communication), Marie-Claude ROBERT (Secteur Grand Lyon), Jean RUBIO (Vice-président CVS), Nadia RUFFIER (Centre de documentation), Gisèle SALVAIRE (Fonds de Solidarité), Arlette SOULIER (Président CVS), Cécile TAVERNIER (Trésorière CVS), Pascal TAVERNIER (Accessibilité), Hélène TESSE (CDAPH), Chantal THIBAUD (Trésorière CVS), Madeleine TISSOT (Passerelle du Sourire), Marie-Jo et Antoine THILLET (Animations festives), Valérie et Gérard THILLET (Animations festives), Christian TOURNIER (Accessibilité), Marie-Claude TOURNIER (Trésorière CVS), Sylviane TOURRE (Animations festives), Suzanne VALENTIN (Représentante CVS), Pierre VALET (Accessibilité), Sylviane VALLET (Accessibilité), Luc VALOUR (Animations festives), Michel VERDIER (Président CVS), Cassandra VIDEIRA (Animations festives), Estelle et Pedro VIDEIRA (Animations festives), Dominique VILA (Secteur Lyon Ouest), Daniel VIGOUREUX (Accessibilité), Sophie et René VOITURIN (Animations festives), Marie-Claude et Gérard WOLF (Animations festives), Sylviane WRIGHT (Scolarisation), Evelyne ZAKOIAN (Secteur Grand Lyon).

## **Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2012**

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Rhône, Fondation Caisse d'Epargne Rhône-Alpes et les Municipalités d'Amplepuis, Aveize, Bourg-de-Thizy, Brignais, Bron, Cailloux-sur-Fontaines, Caluire-et-Cuire, Cenves, Champagne-au-Mont-d'Or, Charbonnières-les-Bains, Chaponost, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Chazelles-sur-Lyon, Civrieux d'Azergues, Coise, Collonges-au-Mont-d'Or, Colombier-Saugnieu, Communay, Condrieu, Cours-la-Ville, Craponne, Dardilly, Ecully, Echalas, Fleurie, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Grezieu-le-Marché, Jarnioux, Jonage, Jons, Lamure-sur-Azergues, Letra, Lyon, Marcy-l'Etoile, Meyzieu, Millery, Miribel, Monsols, Mornant, Neuville-sur-Saône, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionay, Pouilly-sous-Charlieu, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Fons, Saint-Genis Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Just-d'Avray, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Laurent-de-Vaux, Saint-Marcel l'Eclairé, Saint-Maurice-sur-d'Argoire, Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Priest, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Colombe, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieux-les-Mines, Tassin-La-Demi-Lune, Vaugneray, Villechenève et Villeurbanne.

**Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs, aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage**

**Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations**

ARS (Agence régionale de santé) Rhône-Alpes, Conseil général du Rhône et DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône-Alpes.



Siège Social  
75, Cours Albert Thomas - 69 447 LYON Cedex 03  
Tél. : 04 72 76 08 88 - Fax : 04 72 73 48 16  
[www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)